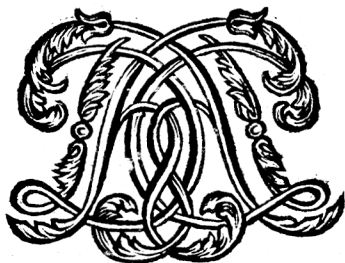


LA CLEF
DU CABINET
DES PRINCES
DE L'EUROPE,

Ou, Recueil Historique & Politique sur
les Matieres du tems.

M A Y 1730.



A LUXEMBOURG,

Chez ANDRE' CHEVALIER, Imprimeur
de Sa Majesté Imperiale & Catholi-
que, & Marchand Libraire.

M. D C C. XXX.

*Avec Privilege de Sa Sacrée Majesté Imperiale
& Catholique, & Approbation du
Commissaire Examineur.*

AVIS AU PUBLIC.

CE Journal continuera de paroître régulièrement au commencement de chaque mois ; les Sçavans & les curieux sont invitez de vouloir bien communiquer leurs ouvrages , tant de Litterature que de Politique , & autres pièces qui pourront interesser & être agréables au Public ; on n'aura qu'à adresser les Paquets (francs de port) au Sieur André Chevalier , Imprimeur de Sa Maj. Imp. & Cath. & Marchand Libraire à Luxembourg , chez qui ledit Journal s'est toujours imprimé , & où il s'imprime encore actuellement depuis son origine : on en trouve chez lui le fond qui a commencé en Juillet 1704. de même que le Supplément en 2. Volumes , qui remonte jusqu'à la Paix de Riswick. Ceux qui voudront en faire des corps complets & avoir des mois separez , peuvent s'adresser à lui comme à la source ; il leur en fera prix raisonnable.

L'on trouve aussi chez ledit Chevalier un grand assortiment de Livres , tant de ses impressions , que de tous Païs : de même que les Memoires de Trevoux , & differens Journaux Lit. Hist. & Polit. , comme Repub. des Lettres , Histoire des ouvrages des Sçavans , Histoire critique de la Republique des Lettres , l'Europe savante , Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres , 10. vol. , Bibliotheque Italique 4. vol. : il continuera de paroître un Tome chaque quart d'an de ces deux derniers.

LA CLEF DU CABINET

D E S

PRINCES DE L'EUROPE,

Ou, Recueil Historique & Politique sur
les Matieres du tems.

Mai 1730.

A R T I C L E I.

*Qui contient quelques nouvelles de Litterature
& autres remarques curieuses depuis le
mois dernier.*

*Suite du contenu du Livre de Mr. Trevisani Patrice
Evêque de Veronne , dont le commencement se
trouve à l'Article Litteraire du Journal du mois
passé.*

. Par la même raison nous ne nous ar-
rêterons pas aux preuves qui démontrent que le
Messie est venu, & que c'est Jesus-Christ. Les Pro-
pheties d'Amos, de Jacob, de Daniel & d'Isaïe,
y sont exposées dans une grande lumiere, & sou-
vent dans un jour nouveau, propre à dessiller les
yeux des Juifs que cet ouvrage regarde personnell-
lement. Mgr. Trevisani s'attache sur-tout à déter-
miner le tems de l'arrivée du Messie par deux pas-
sages d'Isaïe, & il la fixe à 600. ans depuis ce
Prophète jusqu'à Jesus-Christ, suivant l'expression
du Prophète même Chap. 54. vers. 8. & 9. Les

anciens Juifs ont été si persuadés que le Messie ne devoit pas excéder cette époque de beaucoup, & les modernes se sont tellement convaincus, quoiqu'ils en disent, qu'il ne devoit pas tarder jusqu'à la fin du monde, que les uns & les autres se sont laissés successivement séduire par seize imposteurs, dont on ne fera pas fâché de se rapeller l'Histoire au défaut des autres choses qui sont moins ignorées, & que nous passerons pour finir par ce morceau.

Un des plus fameux imposteurs, & le premier qui se fit un nom, fut un certain *Barcohab*, *Filius Stella*. Ainsi se faisoit-il nommer avant qu'on découvrit son artifice, par allusion à la Prophetie de Balaam. Un Rabin fort accrédité nommé *Akiba*, trouva le secret de le faire Messie, en se faisant son Précurseur. L'erreur ne dura que trois années. L'Empereur Hadrien démasqua le Précurseur, & le fit déchirer avec des peignes de fer, après l'avoir fait écorcher. Pour le prétendu Messie il fut tué par les auteurs mêmes pour ses crimes, & nommé par dérision *Bar-cozbà*, *Filius doli*.

En l'année 435. du tems de Theodose le jeune, il en parut un autre en Candie, qui se fit nommer *Moyse*. Il réunit tous les Juifs du Pays, leur persuada de vendre tous leurs biens, & les ayant conduit sur la pointe d'un rocher au bord de la mer, il les exhorta à se jeter dans les Flots, en les assurant qu'ils passeroient à pied sec jusqu'en Palestine. Plusieurs le crurent, & se noyèrent; ce qui désabusa les autres.

En 522. sous Justin le vieux, un Ethiopien Homérite joua le même rôle, & ayant attiré quantité de Disciples, il les contraignit de se circoncire: puis ayant surpris *Nagran*, Ville de l'Arabie Heureuse, il fit un grand carnage de Chrétiens: enfin

il fut pris & puni de mort par *Elesbaan*, Roy d'Ethiopie.

En 529. sous l'Empereur Justinien, un certain *Julien*, regardé comme le Messie par les Juifs de Palestine, & par les Samaritains, ayant mis sur pied une nombreuse Armée, pour se rendre maître du Pays, fut taillé en pieces avec ses Troupes par les Légions Romaines.

En 721. du tems de Leon l'Isaurien, il y eut un nommé *Syrus* qui se donna pour Messie; mais à peine les Juifs eurent-ils commencé à lui prêter le serment, qu'ils s'aperçurent de la supercherie, & le chasserent.

Moyse d'Egypte rapporte dans sa Lettre de la Region Australe, qu'en 1137. il se trouva un Juif en France qui se fit passer pour Messie; mais qu'il fut tué avec toute sa suite dans une émeute populaire.

En 1138. en Perse un Juif en fit autant, & il eut à peu près le même sort. Le Roy de Perse lui fit couper la tête.

Le même Auteur que nous venons de citer, dit encore qu'en 1157. un autre imposteur eut le même succès & une pareille destinée à Cordouë.

En 1167, le Royaume de Fez eut aussi son Messie, qui avoit son Précurseur en Arabie. Après un an de prison étant interrogé par le Roy, sur quoi fondé il se donnoit pour tel. *Faites-moi*, dit-il, *couper la tête, & je ressusciterai.* On le fit, & l'on n'entendit point parler de résurrection.

En 1174. Un Magicien dans la Perse voulut jouïr ce personnage; mais il attira peu de Juifs dans son parti.

En 1176. il parut dans la Moravie un autre Magicien nommé *David Almussér*, qui fut plus habile que le premier. Il se rendit, dit-on, invi-

ble : il ne laissa pas d'être pris ; on le fit mourir, & l'on condamna sa secte à une grosse amende.

En 1497. sous Ferdinand Roy d'Espagne, les Juifs s'infatuèrent un Ismaël Soffi ; mais l'enchantement se dissipa, & le Messie ne passa plus que pour un fourbe.

En 1500. un certain *David Leemelin* s'avisa de prêcher qu'avant un an on verroit le Messie. Les Juifs de toutes les parties du monde jeûnerent, prièrent, & se préparèrent au voyage de la Terre sainte ; mais l'année s'écoula, & point de Messie.

En 1532. dans l'Espagne, Rabbi Salomon Molchò se déclara Messie, & porta l'insolence jusqu'à exhorter François I. & Charles-Quint à se faire Juifs. Il fut brûlé vif à Mantouë.

En 1615. un Juif qui étoit dans les Indes Orientales, fit croire aux Juifs de Portugal, qu'il étoit le désiré des Nations. Il fut suivi quelque-tems, puis abandonné.

Mais celui de tous qui fit le plus de bruit, & de plus grands progrès parmi les Juifs, fut le célèbre *Sabbatai Tsevi* en 1666. Il étoit né à Smirne l'an 1625. ; son grand genie, son esprit rusé, sa bonne mine, & ses manieres agréables, lui attirèrent l'estime des Juifs. Il parcourut la Grece, & se transporta à Constantinople, où il passa pour un grand Prophète. Les Juifs, pour le dérober à la poursuite des Turcs, le firent passer à Smirne, d'où il se transporta au Caire, & de-là à Jerusalem avec de grands secours. Il y demeura jusqu'à ce qu'il fut déclaré Messie. Après quelques voyages à Smirne, à Constantinople & en Galatie, il fut de nouveau reconnu & préconisé Messie, par le moyen d'une fille de seize-ans, qui passoit pour une Juive Beate à revelations. Elle publia qu'un Ange s'étoit apparu à elle, pour l'avertir de la venue du Messie,

& pour l'engager à aller à sa rencontre sur les rives du Jourdain. Cette vision publiée parmi les Juifs, leur fit tellement tourner la tête, qu'ils se mirent à vendre leurs Biens, & à voyager en Palestine. Cela alla même si loin, que les Venitiens en prirent de l'ombrage. Le Rabin *Nathan Benjamin*, tenu pour un saint, confirma la revelation de la jeune fille, & se déclara Précurseur du Messie, par un prétendu ordre du Ciel. Il attira à lui des milliers de Juifs, qu'il entretenoit de l'arrivée prochaine du Messie *Sabbati Tsevi*. Celui-ci en effet arriva bientôt à Gaze, où il fut reconnu & déclaré vrai Messie; après quoi son Précurseur & les douze Apôtres expedierent des lettres à tout le Peuple Juif, pour l'exhorter à se réunir autour de son nouveau Roy. On en racontoit divers miracles; & le suffrage de ses Apôtres & de *Nathan*, donnoit tant de poids à cette imposture, que tous donnoient dans le piège. Ses longues prieres & ses jeûnes feints, qu'il paroissoit prolonger durant des Semaines entieres, l'accréditoient de plus en plus. Quand il se crut bien affermi, il s'avisa de changer les jeûnes en festins, & les pleurs en réjouissances publiques. Les Juifs obéirent, & sous differens prétextes, ils commencerent leurs fêtes à Venise même. Cependant *Sabbatai* se rendit à Constantinople, après avoir fait entendre aux Juifs qu'il alloit négocier avec le Grand Turc, comme autrefois Moÿse avec Pharaon, pour les délivrer de l'esclavage. Le fameux Cuproli, Grand Visir en fut averti. Il le fit prendre & bâtonner avec toute sa suite. *Sabbatai* après trois jours de prison, étant conduit au Divan en présence du Grand Visir, employa toute son éloquence, & son adresse naturelle à montrer que c'étoit contre son gré, qu'une troupe de Juifs insensés l'avoit proclamé Messie, & qu'il

qu'il n'étoit venu à Constantinople, que pour prévenir le tumulte, & détromper ceux de sa Nation. On ne le crut pas ; on le renvoya en prison, & de-là aux Dardanelles, où il fut long-tems resserré, tandis que les Juifs persistans dans leur erreur, malgré les huées du peuple, se maceroient de jeûnes pour obtenir la délivrance de leur Messie. Leur argent fut plus efficace que leurs mortifications : Ils obtinrent la permission de le voir. Le fourbe n'en usa que pour les plonger plus avant dans l'erreur, en leur faisant croire qu'en 1670. les prisons s'ouvriroient, & qu'il feroit quantité de prodiges dignes d'un Messie. Sur ces entrefaites Mahomet IV. se trouvant à Andrinople, fut curieux de voir cet homme qui faisoit tant parler de lui. On le produisit en sa présence, & il lui demanda si véritablement il se croyoit le Messie. *Sabbatai* répondit à Mahomet, comme il avoit fait au Visir, qu'il n'étoit qu'un homme simple ; qu'il ne se faisoit pas garant de la folie des Juifs ; qu'il ne pouvoit imputer qu'à un esprit de vertige, & à la malice de ses ennemis, le personnage qu'on lui faisoit jouer si mal à propos ; & qu'enfin il sçavoit trop bien que le Messie étoit déjà venu. Si vous le croyez ainsi, reprit Mahomet, il faut sur le champ vous faire Mahometan. Je le suis, dit l'Impos- teur, je veux vivre & mourir tel. Sur ce qu'on lui représenta que cette déclaration ne suffisoit pas, & qu'il falloit reconnoître avec l'Alcoran que Jesus-Christ Fils de Marie, étoit Prophète du Seigneur & vrai Messie, il le confessa nettement & sans balancer. A l'instant on le dépouilla, & l'on trouva sur lui deux sacs où il mettoit ses provisions, pour voiler la supercherie de ses jeûnes. On le revêtit d'habits à la Musulmane, & il devint le fleau des Juifs, prêchant contr'eux-mêmes dans leurs Syna-
gogues

gogues jusqu'à la mort qui arriva peu après. Telle fut la scène que donnerent les Juifs à l'Europe : Scène honteuse pour la Nation , mais utile pour quelques-uns qui se convertirent de bonne foi à la Religion Catholique. Il y eut entr'autres un celebre Medecin de Venise nommé Salomon Levi , le plus habile Juif qui fut peut-être dans le monde ; frappé de tant de supercheries en fait de Messie , & particulièrement de celle de Sabbatai , il fut éclairé de Dieu , & prêcha contre les Juifs. Mais leurs Medecins l'empoisonnerent avant que la Congregation des Cathécumenes pussent l'enlever de leurs mains.

De ce récit l'illustre Auteur tire une reflexion solide sur le préjugé étonnant des Rabins. Quand il est question de décider si l'on doit croire ceux qui se font Messies en divers tems, ils y donnent tête baissée , sans examiner si le prétendu Messie , soit pour la naissance , soit pour les autres particularités , a ces conditions requises par les Prophètes ; mais quand il s'agit du vrai Messie qui est Jesus-Christ , ils s'épuisent en subtilités, ils chicanent jusqu'aux mots par les points Hebraïques, & ils se cabrent contre les Prophéties les plus claires.

II. Le mot de l'Enigme du mois dernier , est le *Pucelage*.

E N I G M E.

T*'Ai certains beaux jours dans l'année
Dont tout le monde fait état ,
Et mon illustre destinée
Est d'y paroître avec éclat.*

*Je suis un tems dans le silence ,
Pour ne pas dire dans l'oubli ;*

Mais

*Mais quelle est ma magnificence ,
Quand ce triste tems est fini !*

*Avec moi tout se renouvelle ,
Tout reprend un air de gayeté ;
Et ma voix alors est si belle ,
Que chacun en est enchanté.*

*Il n'est dévot Prêtre , ni Moine
Qui ne brule de m'écouter ;
Et le plus austere Chanoine
Rit alors qu'il m'entend chanter.*

ARTICLE II.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considerable
en ESPAGNE , & en BARBARIE
depuis le mois dernier.*

I. **C**astel-Blanco. Les deux Comtes de Kônigseck, Ministres de l'Empereur , ayant reçu des dépêches de leur Cour , par deux Exprés consecutifs , qui leur ont été envoyés , on a tout lieu de croire qu'elles contiennent leur rapel , d'autant plus que Leurs Excellences se disposent à partir incessamment pour retourner à Vienne par la France ; leur Secrétaire d'Ambassade devant rester en cette Cour , pour y menager provisionnellement les affaires de S. M. Imp. On continuë les grands armemens tant par terre que par mer , dans toute l'étendue de cette Monarchie , pour faciliter le futur transport en Italie de l'Infant Dom Carlos , qui doit s'y rendre avec 6000. hommes de Troupes. Le Marquis de Brancas , Ambassadeur de France , a été déclaré par
le

le Roy, Grand d'Espagne de la premiere Classe, en consideration des soins qu'a pris ce Ministre par rapport à la conclusion du dernier Traité de Paix entre S. M. & les Alliés d'Hannover. On a délivré à Mr. Keene, Ministre de la Grande-Bretagne, une Cedula du Roy, qui accorde la permission à la Compagnie du *Sud*, d'envoyer cette année un Vaisseau dans l'Amerique Espagnole, pour y trafiquer.

II. Leurs Majestés & toute la Famille Royale, après avoir fait un séjour d'environ six Semaines à *Castel-Blanco*, où Elles prirent journellement le divertissement de la chasse, revinrent le 19. Fevrier à *Seville* en parfaite santé, au son de toutes les Cloches de la Ville, & aux acclamations du Peuple : ce soir-là & les deux suivans, il y eut Comédie & grand Bal dans l'Appartement du Prince des Asturies ; & la clôture du Carnaval se fit ensuite au Palais Royal par un très-beau concert de Musique qui dura jusques bien avant dans la nuit. Le 22. premier jour du Carême, Leurs Majestés tintent Chapelle publique, & reçurent les Cendres, & après avoir entendu la Messe & le Sermon, Elles donnerent Audience à l'Ambassadeur de Sardaigne, qui fut ensuite conduit à celle du Prince & de la Princesse des Asturies, dans laquelle ce Ministre pria L. A. R. de la part du Roy son Maître de vouloir être les Parain & Maraine, de l'enfant dont la Princesse de Piémont étoit prête d'accoucher ; ce qui lui fut gracieusement accordé. Mr. Vander Meer, Ambassadeur d'Hollande a reçu par un Exprés dépêché de *La Haye*, la Ratification de L. H. P. les Etats Generaux pour le dernier Traité de *Seville* : ce Ministre eut là-dessus une Audience particuliere du Roy, & conféra ensuite avec le Marquis de la Paz, Secretaire d'Etat : Le même jour le Marquis de Brancas, Ambassadeur de Fran-

ce, reçut aussi la Ratification du Roy son Maître pour le même Traité ; & l'on compte recevoir au premier jour celle de S. M. Britannique, après quoi l'échange s'en fera, dit-on, avec celle du Roy. On attend avec impatience en cette Cour le retour d'un Courier dépêché à la Cour de France, pour lui demander du secours pour le transport de l'Infant Dom Carlos en *Italie*, & l'on travaille avec plus de chaleur que jamais, aux mesures convenables pour cette expedition.

III. S. M. vient enfin de déclarer qu'Elle partira de *Seville* le 6. Mars pour retourner à *Madrid* par *Grenade*, où Elle avoit résolu de faire quelque séjour ; mais qu'auparavant Elle s'arrêteroit à *Marchena*, Ville appartenant au Duc d'Arcos, qui est sur la route, pour prendre pendant quelque-tems le divertissement de la chasse aux environs de cet endroit : On fait tous les préparatifs nécessaires pour ce voyage, & tous les Ministres Etrangers qui ont reçu avis du prochain départ de la Cour, se disposent à la suivre. Les plus jeunes Infants doivent prendre les devans, & attendre L. M. à *Grenade* ; & l'on a déjà fait partir pour *Madrid* la plupart des Chevaux de selle du Roy. Le 26. le Pere Campuzano, nouveau General de l'Ordre de la Trinité, se couvrit pour la première fois devant le Roy, en qualité de Grand d'Espagne, en présence de tous les Grands qui s'y trouverent comme à l'accoutumée. Le Comte de Königseck, l'un des Ambassadeurs de l'Empereur, a été gratifié par le Roy d'un Bijou estimé 2000. pistoles : ce Ministre dispose toute chose pour son départ, qui est fixé à la fin du mois prochain. Le 28. l'échange de la Ratification de S. M. Cath. pour le dernier Traité de Paix, d'Union & d'Amitié conclu à *Seville*, se fit en cette Ville avec celles du Roy Très-Christien

Chrétien & de L. H. P. les Etats Generaux , des Provinces-Unies ; & on attend toujours celle du Roy de la Grande-Bretagne , pour en faire autant.

IV. Les deux Comtes de Kônigseck , Ambassadeurs de l'Empereur , partirent de *Seville* le 2. Mars pour retourner à la Cour de *Vienne* par *Paris* ; le lendemain l'Infant Dom Louis & les deux plus jeunes Infantes partirent aussi pour se rendre à *Marchena* , & furent suivis le 6. du Roi , de la Reine , du Prince & de la Princesse des Asturies , & des Infants Dom Carlos & Dom Philippe. L. M. & toute la Famille Royale étant arrivés le même jour à *Marchena* , prirent leur logement dans l'ancien Palais , & depuis ce tems-là Elles prennent souvent le divertissement de la chasse dans le voisinage de cette Ville , ce qu'Elles continueront de faire jusqu'au 14. du même mois , qu'Elles partiront pour *Grenade* pour y faire quelque séjour. Le Nonce du Pape , les Ambassadeurs de *France* & de *Portugal* , & le Secrétaire d'Ambassade de l'Empereur sont déjà arrivés ici , de même que tous les autres Ministres étrangers. Mr. Keene , Ambassadeur du Roi de la *Grande-Bretagne* , reçut enfin le 6. à *Seville* la Ratification qu'il attendoit de S. M. Britannique ; ce Ministre partit ensuite pour *Marchena* avec Mr. Vander Meer , Ambassadeur d'Hollande , pour en faire l'échange avec celle du Roi. La Cour se donne de grands mouvemens pour faire exécuter aux Puissances qui sont entrées dans ce Traité , tout ce qui y a été stipulé ; & les deux Exprés dépêchés aux Cours de France & de la Grande-Bretagne pour apprendre leur dernière résolution là-dessus , sont attendus ici avec la dernière impatience.

V. *Cadix*. Le Contr'Amiral Cornejo arriva le 4. Fevrier dans la Baye de *Cadix* , venant de *St. Andero* avec sept Vaisseaux de guerre nouvellement construits :

construits : il est de même arrivé dans ce Port un Bâtiment venant de la *Vera-Cruz*, avec avis que la Flotille partie de *Cadix* l'année dernière, y arriva heureusement le 24. Octobre, sans qu'il en manquât aucun Vaisseau. On travaille toujours en diligence dans le Port de cette Ville à charger les Gallions destinés pour les *Indes-Occidentales*, & qui doivent mettre à la voile vers la fin du mois de Mars, ou le commencement d'Avril prochain, sous le convoi de trois Vaisseaux de guerre, & de deux Fregates ; de même qu'à l'équipement des Vaisseaux qui doivent composer en partie l'Escadre destinée pour le futur transport en *Italie* de l'Infant d'Espagne Dom Carlos, avec 6000. hommes de Troupes ; & l'on compte avoir l'Été prochain dans la Méditerranée une Flotte de 60. Vaisseaux de ligne, 20. Galeres, & plusieurs autres Bâtimens pour faciliter ce transport. Il est sorti depuis peu de ce Port quatre Galeres, pour aller donner la chasse à quelques Corsaires d'*Alger* qui infectent ces Mers ; de même qu'une Barque Espagnole allant à *Malaga*, mais on a appris depuis que ce dernier Bâtiment avoit fait naufrage à deux lieues de *Gibraltar* ; & l'on construit ici de même que dans tous les autres Ports d'Espagne, quantité de Bâtimens de charge pour le service du Roy. La Cour vient d'établir un Droit d'Entrée de sept pour cent sur le Cacao & le Sucre, qu'on apporteroit désormais à *Bilbao* à bord des Vaisseaux étrangers : avec cette clause, que les denrées de cette nature qui y seroient amenées de l'*Amerique* par les Vaisseaux de la Nation, & pour les Sujets du Royaume, en seroient exemptes, comme du passé. Il est arrivé à *Barcelone* 3000. hommes de recrues, pour compléter les Regimens qui ont leurs quartiers dans la *Catalogne*, comme aussi 1500. chevaux de remonte

pour

pour la Cavalerie , & quantité de grains & de fourrages , & l'on y continuë les grands préparatifs de guerre commencés depuis quelque-tems ; on y prépare de même une quantité prodigieuse de tonneaux, dont la plûpart seront remplis de vin , & le tout est dit-on , destiné au transport en *Italie* de l'Infant Dom Carlos.

VI. *Barbarie.* Le Roy de Maroc Muley-Abdallah est enfin devenu paisible possesseur de tous les Etats de ce Royaume, déchiré depuis plusieurs années par les guerres intestines , & par le soulèvement de ses Habitans contre les deux Princes qui se disputoient la Couronne qu'une mort tragique ravit à l'un & à l'autre , dans le tems même qu'ils sembloient devoir jouir de la possession d'une Monarchie qu'ils s'étoient partagée entr'eux pour terminer leur querelle. Ce nouveau Souverain a fait, dit-on, publier un Decret par lequel il permet aux Peres de la Redemption des Captifs , de venir racheter des Esclaves Chrétiens de toutes les Places de sa Domination, & d'entretenir aussi seize Ecclésiastiques avec un Chirurgien dans l'Hôpital de *Mequinez* , pour avoir soin des Esclaves qui y seroient malades : avec une défense sous peine de la vie à tous ses Sujets tant Blancs que Noirs de les inquiéter en aucune maniere, & sous quelque prétexte que ce soit ; ce qui confirme ce que nous dîmes dans le Journal du mois dernier , de l'accueil & des faveurs que ce Prince avoit fait aux Religieux de l'Ordre de St. François. Ce nouveau Roy vient aussi d'abolir diverses nouveautés introduites dans le Royaume par ses Prédecesseurs, ce qui lui attire de plus en plus l'amitié & le respect de tous ses Sujets.

ARTICLE III.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ITALIE, depuis le mois dernier.

I. **R**ome. Dans une Audiençe particulière que donna le Pape le 15. Fevrier à Mr. Ruspoli, S. S. l'assura qu'à la premiere occasion Elle ne manqueroit pas de lui donner des marques de l'estime qu'Elle avoit pour lui & pour sa maison. La Charge d'Echançon du Pape, vacante par la mort du Comte Piatri, a été donnée par le St. Pere au Comte Vitelli avec une pension de 50. écus par mois. Mr. Ottoboni, nouvel Evêque de Padoüe, a résigné à S. S. l'Abbaye d'*Imola*, dont il étoit pourvû, & le Pape la conféra d'abord au Cardinal Lescari, avec la reserve d'une pension annuelle de 600. écus, dont moitié en faveur du Cardinal Corradini, & l'autre moitié pour le Cardinal Olivieri. Le St. Pere a nommé de même à plusieurs autres Abbayes vacantes dans l'Etat Ecclesiastique; & l'Evêché de *Perugia*, vacant par la mort du Cardinal Ansidei, a été donné au Pere Lauduchi Dominicain, moyenant une pension reservée pour le Cardinal Gotti, à qui S. S. conféra aussi trois Prieurés d'un revenu considerable. L'ouverture du Carnaval s'est faite ici en la maniere accoutumée, avec la permission du Souverain Pontife, par un grand nombre de Masques, & une course de Chevaux, dont celui du Marquis Gabrieli emporta le prix. Comme la saison est fort rude ici cette année, & que les gros rhumes accompagnés de fièvre tiennent beaucoup de personnes de distinction allitées, les divertissemens n'ont pas été tels que ceux des années

années précédentes : il se fit cependant au *Cours* plusieurs courses de chevaux, dont ceux du Connétable Colonna emportèrent presque toujours le prix. Les Cardinaux Pipia, del Giudici, Quirini, Porzia, Polignac & Caraffa, de même que plusieurs Princes & Princesses, & divers Prélats sont du nombre des malades. La nuit du 15. au 16. on vit en l'air une lumière éclatante qui dura pendant quatre heures de suite, & qui ayant discontinué de paroître, se fit revoir à l'aube du jour. Le Cardinal Cinfuegos, Ambassadeur de l'Empereur, ayant reçu depuis peu un Exprès de sa Cour, avec des dépêches que l'on dit être de la dernière importance, S. Em. dépêcha immédiatement après un Courier à *Naples* avec des Lettres adressées au Viceroi de ce Royaume, pour les lui communiquer.

II. La nuit du 18. au 19. le Pape fut attaqué d'un gros rhume accompagné de fièvre, & l'on donna d'abord un cordial à S. S. pour lui procurer du repos : ce remède fut continué par l'avis des Medecins, qui lui firent aussi prendre de frequens bouillons, & l'un & l'autre firent un si bon effet, que ce Pontife rendit beaucoup de flegmes, & se sentit en état d'entendre le matin la Messe dans sa chambre. Le lendemain 20. le St. Pere recita les Matines, prit le chocolat à son ordinaire, & voulut même se lever ; mais s'étant rendu aux pressantes instances de ses Medecins, S. S. resta au lit. La maladie du Pape empira néanmoins si fort le 21. que se voyant sur le point de mourir, il fit appeler vers les deux heures de l'après-midi tous les Cardinaux qui étoient en Ville & à la Campagne, pour tenir un Consistoire avec eux ; mais Leurs Eminences n'ayant pû arriver à teins, ce Consistoire n'eut pas lieu, & sur les quatre heures de l'après-midi, Benoît XIII. mourut âgé de 81. ans & 19.

jours, après avoir rempli tous les devoirs d'un digne Pasteur du Troupeau de Jésus-Christ, pendant cinq années huit mois & un jour, qu'il occupa la Chaire du Prince des Apôtres. Ce seroit ici l'endroit à placer les vertus sublimes, & les caracteres de l'esprit & du cœur de ce Saint Pape, de même que son origine & la vie exemplaire qu'il a menée dans tous les differens Emplois de son Ministère, mais en ayant déjà fait mention ailleurs, * nous n'en ferons point ici de repetition. La voix du Peuple a préconisé ce Saint Pontife durant tout le cours de sa vie, que doit-ce être à présent qu'il a terminé une si glorieuse carrière.

III. Après que la nouvelle de la mort du Pape fut répandue dans la Ville de Rome, tous les Ministres étrangers dépêcherent des Exprés à leurs Cours respectives pour leur en donner avis : La Secrétaire d'Etat en fit autant à tous les Cardinaux qui sont dans l'Etat Ecclesiastique & dans les Pays étrangers, en les invitant en même tems à venir assister au Conclave qui doit se tenir pour l'élection d'un nouveau Pape. Le Cardinal Albani Camerlingue, ne put se rendre à tems en cette Ville, pour faire la cérémonie ordinaire de reconnoître la mort du Pape, à cause d'une indisposition qui le retenoit alors à Soriano ; & ce fut le Cardinal Corsini qui fit cette fonction en présence des Prélats Cleres de la Chambre, avec la procuration du Cardinal Camerlingue, qu'il lui avoit envoyée pour cet effet. Le 23. le Corps de Benoît XIII. fut embaumé & porté processionnellement dans la Basilique de St. Pierre, où il resta exposé dans la Chapelle du Saint Sacrement pendant trois jours que le peuple vint lui baiser les pieds : Il fut ensuite mis dans un cercueil de Cyprés, ce cercueil dans
une

* Voyez Octobre 1724. pag. 252. & suivantes.

une caisse de plomb , & cette caisse dans une autre de sapin , après quoi il fut changé de place , & restera en dépôt, jusqu'à ce qu'on ait dressé le Mausolée qu'on lui destine dans cette Basilique. Le 2. Mars on commença les obseques pour le repos de l'ame de ce défunt Pontife , en présence du Sacré College, & ce fut le Cardinal Lescari qui y officia : les mêmes obseques furent continués les deux jours suivans, après quoi les Cardinaux tinrent une Congregation dans laquelle l'instrument de l'intimation faite au Cardinal Coscia à *Cisterne* par un Notaire qui y avoit été envoyé , leur fut présenté par un Gentilhomme du Cardinal Barberini. Le Cardinal Coscia , qui étoit fort avant dans la confiance du défunt Pape , s'étant retiré d'abord après la mort de S. S. chez le Marquis Abbati , fut de là à *Cisterna* chez le Prince de Caferte, pour lui demander un azile , & prévenir par ce moyen les poursuites que l'on pourroit faire contre sa personne : ce Prince le reçut avec toutes les marques de distinction imaginables , & donna néanmoins d'abord avis de cette retraite au Sacré College, qui fit transporter au Château *St. Ange* les meubles & les autres effets précieux que ce Cardinal avoit fait déposer chez le Marquis Abbati : Ce Prélat tâche par toute sorte de moyens de justifier sa conduite , & adressa dernièrement à cette fin quinze Lettres à autant de Cardinaux , qu'un Domestique du Prince de Caferte apporta à *Rome*.

IV. Depuis la mort de Benoît XIII. le Sacré College a fait arrêter le Fermier des Doïanes de la Poissonnerie , de même que le Maître d'Hôtel du Cardinal Coscia : la populace en ayant été informée , s'atroupa & courut en foule à la petite Galerie de la Doïane , pour arracher des mains des Archers , & mettre en pièces ces deux prisonniers,

qui n'auroient pas échappé à la furie de cette populace , si les Gardes de differens postes ne fussent accourus pour empêcher ce tumulte , & n'eussent par-là donné moyen aux Archers de les conduire au Château St. Ange. Le soir cette même populace s'étant attroupée de nouveau en plus grand nombre , se rendit , partie devant le Palais du Marquis Abbati , où se tenoit le Cardinal Coscia , & partie devant la Maison du Maître Chef des Beneventains : elle cassa toutes les vitres de ces deux Edifices , & étoit prête à y mettre le feu , sans les soldats qu'on y envoya pour prévenir cet accident : Les vitres des maisons de plusieurs autres particuliers , employés dans les Fermes des Vivres , de la Viande & du Savon , n'ont pas été plus épargnées. La vacance du St. Siege a de tous les tems donné occasion à quelques-unes de ces émeutes populaires , & a toujours fait parler Marforio & Pasquin , qui auroient peine à se taire dans de pareilles entrefaites. Le Chevalier de St. George , de même que 54. personnes de sa Maison , tiennent le lit d'un gros rhume accompagné de fièvre dont ils sont attaqués. Le nouveau Cardinal Salviati , Florentin , prit dernièrement possession du Palais de Medicis , situé à la Trinité des Monts , dont le Grand Duc de Toscane lui a donné la jouissance sa vie durant.

V. Quoique le Prince Chigi , Maréchal du Conclave , ait obtenu de Benoît XIII. un Billet signé de sa main , qui le dispensoit d'enrôler des Soldats , & l'autorisoit de se servir des Gardes Papales pendant la tenuë du Conclave , en jouissant toujours de la paye ordinaire de mille écus par mois , le Sacré College n'a voulu avoir aucun égard à ce Billet , & est convenu de ne faire payer que cent écus par mois à ce Prince , en lui accordant néanmoins les meubles ordinaires , & 300. Soldats pour la Garde
du

du Conclave. Dans une Congregation de Cardinaux qui s'est tenuë le 4. de ce mois , il a été résolu d'ôter la Charge de Tresorier à Mr. Negroni, pour la donner à Mr. Sacripanti , & de conferer celle de Commissaire General des Armes, que possédoit Mr. Sardini , à Mr. Ricci ; la même Congregation congedia en outre divers Sujets qui avoient des Charges au Palais , & abolit la Ferme du Savon. Le 5. les Cardinaux entendirent une Messe du St. Esprit dans la Basilique de St. Pierre, à l'issuë de laquelle ils commencerent à s'enfermer au Conclave au nombre de 25., & l'après-midi ils y reçurent les visites des Ministres Etrangers & de la Noblesse de la Ville de *Rome*. Les Peres de la Compagnie de Jesus élurent unanimement ce jour-là le Pere Assistant d'Allemagne pour leur Vicaire General , en attendant l'élection d'un nouveau General de leur Ordre, pour remplacer le Pere Tamburini qui est mort depuis peu. Le Cardinal Spinola arriva le 5. au soir en cette Ville de sa Légation de *Bologne* , & entra d'abord au Conclave : Il y fut suivi le lendemain par les Cardinaux Olivieri & Lambertini, & le Sacré College a établi une Congregation de quelques Prélats, pour faire l'examen des Jugemens & des Decrets donnés par le Cardinal Fini, pendant qu'il étoit Auditeur du défunt Pape. On remarque que la plupart des personnes qui avoient la confidence de ce Pontife, sont arrêtées & mises en prison en attendant qu'on ait examiné leur conduite.

VI. Un Courier arrivé de *Vienne* a apporté la nouvelle que les Cardinaux de Coloniz & de Sintzendorff , étoient en chemin pour venir assister au Conclave, & qu'ils seroient immédiatement suivis du Cardinal d'Althan. Quoique les Cardinaux qui sont actuellement au Conclave, soient au nom-

bre de 28. , on ne peut encore prévoir en faveur de qui se fera l'élection : on parle fort du Cardinal Imperiali , pour lequel il s'est formé un gros parti ; mais que cette Eminence pourroit bien avoir l'exclusion de la part de la Couronne d'Espagne , le Cardinal Bentivoglio s'étant , dit-on , rendu au Conclave pour cet effet , avant l'arrivée du Marquis de Monteleon , qui vient à Rome en qualité d'Ambassadeur du Roy Catholique , & dont S. Em. attendoit des instructions. Le Sacré College a donné ordre de visiter incessamment les archives du St. Siege , pour y chercher l'original de la Bulle qui ordonne les formalités avec lesquelles on doit procéder à l'élection d'un nouveau Pape , pour s'y conformer , & la faire signer au futur Pontife , afin qu'elle fût observée à l'avenir sans aucun changement. Le Cardinal Coscia , qui se tient toujours à Cisterne , refuse de se rendre au Conclave , & a même , dit-on , protesté de nullité contre tout ce qui se passeroit pour la prochaine élection d'un Pape , en cas que S. Em. n'y pût pas intervenir , & si l'on persistoit à retenir les meubles qu'on lui avoit enlevés du Palais du Marquis Abbati , n'ayant , dit-il , rien commis sous le dernier Pontificat qui fût digne d'un pareil traitement ; mais on a fait réponse à cette Eminence , qu'on ne la laisseroit pas manquer de linges ni de meubles , pour soutenir le lustre de sa dignité , si elle se rendoit au Conclave , où l'on confereroit ensuite avec elle touchant le reste de ses effets. Le 13. les Cardinaux Davia & Pico entrèrent au Conclave , & l'on assure que le Sacré College est convenu d'attendre les Cardinaux qui viennent de l'autre côté des Alpes , pour voir si leurs suffrages se donneront aussi en faveur du Cardinal Imperiali , qui a déjà la plupart des voix : ce qui retarderoit encore pour un tems l'élection

du

du Pape. On a, dit-on, trouvé dans l'appartement d'un particulier, confident du défunt Pontife, pour plus de 40000. écus, tant en argent comptant qu'en Billets, & dans lesquels étoit celui que presenta en dernier lieu à ce S. S. avec la Haquenée, le Connétable Colonna de la part de l'Empereur.

VII. *Naples.* Le char des Poulaiiers rempli de toutes sortes de gibier & de volailles, ayant été conduit le 12. Février en la maniere accoutumée par les principales rues de cette Capitale, fut ensuite donné au pillage au Peuple, à l'exemple de celui des Boulangers, en présence du Viceroi & de toute sa famille, qui virent ce plaisant spectacle des Balcons du Palais Royal. Don Horace Lucca, Juge de la Vicairie a été élevé par l'Empereur à la Charge de Conseiller Royal du Conseil suprême de Ste. Claire; & Don Michel Capeci, Marquis de Polignano, à celle de Président de la Ville de *Cosenza*. Le 25. on apritici par un Exprés dépêché de Rome, la mort du Pape Benoît XIII. ; & Mr. Alemani, Nonce de S. S., qui réside en cette Ville, ayant d'abord après fait ôter les armes de ce Pontife de la façade de son Hôtel, & y substituer celles du Siege vacant, s'y renferma jusqu'au 14. Mars, qu'il en sortit pour la première fois, avec un cortège de Carosses en grand deuil, pour aller à l'Audience du Viceroi, qui lui fit un accueil des plus gracieux. Le 15. il y eut grande fête au Palais, au sujet de l'anniversaire de la naissance du Viceroi, qui reçut là-dessus les complimens de tout ce qu'il y a ici de personnes des plus qualifiées des deux sexes.

VIII. *Milan.* La Comtesse de Daun, Epouse du Gouverneur General de cet Etat, est fort incommodée d'un gros rhume accompagné de fièvre, leur

leur Bellefille, & la plupart de leurs Domestiques en sont de même attaqués, & cette maladie qui a été en augmentant jusqu'à présent en cette Ville, commence, dit on, un peu à diminuer ; mais plusieurs Medecins & un grand nombre d'Habitans, en tiennent encore le lit : ce qui a été cause que tous les divertissemens du Carnaval ont été suspendus cette année. On attend dans ce Duché un Corps considerable de Troupes Imperiales qui doivent y arriver au premier jour, & pour lesquelles on prépare déjà les quartiers. Le Comte de Daun fait amasser par ordre de la Cour de Vienne, tout l'argent possible, pour fournir aux besoins de la conjoncture presente ; & S. Ex. a aussi fait publier un ordre le 4. Mars, pour obliger tous les Sujets de cet Etat, sans aucune distinction, de déclarer dans huit jours, la quantité d'avoine qu'ils ont, sous peine de confiscation, & d'une amende du double du prix de celle qui n'aura pas été déclarée. Une autre Ordonnance a aussi été publiée en cette Ville d'augmenter de 3000. livres par jour la contribution journaliere ; & les préparatifs pour la reception du Corps de Troupes Imperiales qu'on attend dans ce Duché, se continuent avec chaleur, tant ici que dans le Mantouïan. Le Gouvernement a résolu de donner le titre d'Altesse au petit neveu du Prince Eugene de Savoye, comme Prince du Sang Royal de Sardaigne, en cas qu'il vint à passer par l'Etat de Milan. Les Cardinaux Borromée, Odescalchi & Cusani sont partis de *Milan*, pour aller assister au Conclave, & Mr. Pierre Mocenigo, Noble Venitien, est au contraire arrivé en cette Ville, allant à la Cour de France en qualité d'Ambassadeur de la Republique de Venise.

IX. *Florence*. Le Grand Duc donne de frequentes Audiences à ses Ministres, avec qui S. A. R. est

est aussi fort souvent en conference, sur les dépêches qu'on reçoit journellement de Rome, de Vienne & d'Espagne ; & l'on fait partir de même tous les jours des Exprés pour ces Cours avec les réponses à ces dépêches ; mais le secret de toutes ces allées & venues a jusqu'à présent été impenetrable, & l'on est seulement informé que le dernier Courier envoyé en France, & qui étoit attendu ici avec impatience, étoit enfin de retour depuis quelques jours avec la réponse de cette Cour aux propositions dont il étoit chargé. Mr. Capponi, qui a été pourvu du Gouvernement de *Livorne*, est revenu en cette Ville de la *Lunegiane*, pour en aller prendre possession ; & la Princesse Eleonore doit aussi y revenir incessamment de *Gualtalla*. La nuit du 15. au 16. Fevrier on aperçut en l'air la même clarté qui s'étoit fait voir à Rome à pareil jour, & qui dura également pendant 4. à 5. heures de suite ; & le même phénomène parut aussi en divers autres endroits en *Italie*, ce qui donne matiere à diverses prédictions. Les parens & amis du nouveau Cardinal Salviati, Florentin, ont fait faire en cette Ville des feux de joye & autres rejoüissances, au sujet de son élévation au Cardinalat, & ont reçu les complimens de congratulation là-dessus de toutes les personnes de distinction qui étoient en Ville. Il a passé par ici differens Couriers venans de Rome, & allans en diverses Cours porter la nouvelle de la mort du Pape, l'un desquels remit au Pere Accanio, chargé des affaires d'Espagne en cette Cour, quelques dépêches dont il avoit été chargé par le Cardinal Bentivoglio. Le 10. Mars on renvoya à Paris avec de nouvelles dépêches, le Courier Ciatti qui en étoit revenu depuis quelque-tems ; & le lendemain le Secrétaire d'Etat dépêcha un autre Exprés à la même Cour avec un gros paquet de Lettres.

Lettres. Les conférences ne discontinuent pas de se tenir en cette Cour, avec les Ministres de France, d'Espagne, de la Grande-Bretagne & autres, & le tout avec beaucoup de secret ; & le Grand Duc reçoit toujours souvent à son Audience Mr. Montemagni, Secrétaire d'Etat, & l'Auditeur Morrai.

X. *Livorne*. Le Vaisseau de guerre Anglois le *Torrington*, qui avoit relâché dans ce Port, en est parti pour conduire à *Constantinople* le Comte de Kinhoul, Ambassadeur de la Grande-Bretagne, qu'il a sur son bord. Il est arrivé ici au contraire un Courier venant de *Gibraltar* avec avis que le Vice-Amiral Cavendish avoit fait voile du Déroit avec cinq Vaisseaux de son Escadre, pour aller renouveler la Treve entre l'Angleterre & la Regence d'Alger. Les gros rhumes & les sievres qui regnent en cette Ville & aux environs, n'ont pas eu de si fâcheuses suites qu'ailleurs, les personnes qui en étoient attaquées, recouvrons tous les jours la santé à souhait.

XI. *Genes*. On apprend de *Bastia* que le Gouverneur de l'Isle de *Corse* ayant voulu obliger les Habitans à rembourser la Republique de *Genes* de ce qu'elle leur avoit avancé l'année dernière pendant la cherté des Grains, ils s'étoient attroupés au nombre de 12000. hommes bien armés, & s'étoient rendus maîtres de la campagne & de *Bastia* qui est la Capitale de cette Isle, & que le Gouverneur avoit été obligé de se réfugier au Château ; mais qu'à la persuasion de l'Evêque d'*Alessia*, les Soulevés de cette Isle avoient mis bas les armes, & étoient sortis de *Bastia*, à condition que dans moins de six semaines la Republique de *Genes* feroit une diminution sur les impôts, dont ils prétendent être surchargés, de même que sur le prix du Sel.

& leur rendroit aussi les Armes qu'ils venoient de quitter ; & que ces Soulevés s'étoient ensuite retirés dans les Bois aux environs de cette Ville , pour y attendre la réponse de la Republique & du Doge , à qui le Gouverneur avoit envoyé les articles de cet accommodement : Que cependant il étoit arrivé un renfort de 300. hommes à *Bastia* , & qu'il en étoit attendu encore d'autres à bord de deux Galeres qui sont parties de *Genes* avec Mr. Jérôme Veneroso , ci-devant Gouverneur de ladite Isle , dont la grande douceur lui avoit attiré l'amitié & l'estime de tous les Habitans, pendant le cours de son gouvernement. La Republique est, dit-on, résoluë d'envoyer encore des secours plus nombreux dans cette Isle , en cas que ceux qu'elle y a déjà envoyés, ne fussent pas pour faire rentrer les soulevés dans leur devoir.

XII. *Venise.* Les plaisirs du Carnaval ont été cette année en cette Ville à peu près semblables à ceux des précédentes , & l'on admira entr'autres l'habileté & la force d'un homme, qui d'un seul coup coupa la tête à deux Taureaux à la fois, dans la Cour du Palais Ducal , en présence du Doge & d'un grand concours de Masques. Le 21. Février tous les divertissemens finirent par de très-belles Mascarades , malgré les pluies continuelles qui tombèrent ce jour-là ; & le 22. les Prédicateurs nommés pour prêcher le Carême, commencèrent leurs Sermons dans la plupart des Eglises de cette Ville. On aprit le 24. par un Exprés dépêché de *Rome*, la mort du Pape Benoît XIII., qui y mourut le 21. sur les quatre heures de l'après-midi après une courte maladie : le lendemain, & les deux jours suivans on sonna toutes les Cloches de la Ville à l'occasion de cette mort, qui avoit été annoncée au College par Mr. Stampa, Nonce de S. S.,
selon

selon l'ordre qu'il en avoit reçu du Sacré College ; après quoi l'on commença les obseques solennelles pour le repos de l'ame de ce défunt Pontife. Le 27. le Convoi de sept Vaisseaux Marchands, destinés pour divers Ports du Levant , fit voile de la Rade de cette Ville avec un vent favorable ; & il en arrive au contraire tous les jours d'autres de différentes Nations , chargés de toutes sortes de Marchandises. Mr. Alvisé Mocenigo va relever de l'Ambassade de France le Chevalier Zacharie, Canal, qui doit passer à celle de *Rome* ; & Mr. Marc Foscarini a été nommé dans le Grand Conseil, pour remplacer à la Cour de *Vienne* le Chevalier Daniel Bragadin, Ambassadeur de cette Republique. Le 4. Mars le Marquis de Monteleon, Ambassadeur d'Espagne, partit aussi de cette Ville, pour se rendre à la Cour de *Rome*, où il étoit attendu, surtout du Cardinal Bentivoglio, à qui il devoit délivrer quelques instructions de la part du Roy d'Espagne. Mr. Barbarigo Balbi a été pourvu par la Régence de cet Etat, de la Charge de Provéditeur Extraordinaire de la Forteresse de *Ste. Maure*. Les Nobles Nicolas-Michel, Capitaine d'un Vaisseau, Antoine Moro, & Michel Cornaro revinrent le 17. Mars de *Corfon*, avec trois Compagnies d'Infanterie, à bord de la Fregate le *St. André*, & entrèrent d'abord dans le vieux Lazaret, pour y faire quarantaine. Les Cardinaux de Colonitz & de Sintzendorff ont passé par cette Ville allans à *Rome* assister au Conclave, ils furent suivis quelques jours après du Comte de Collalto, qui va y menager les affaires de S. M. Imp.

XIII. *Bologne*. Le Cardinal Légat, de même que les Cardinaux Accoramboni, Evêque d'Imola, Buoncompagni, Archevêque de cette Ville, & Russo, Légat de Ferrare, ont tous pris la route de

Rome,

Rome, pour y aller assister à l'élection d'un nouveau Pape. Le Sénat a réglé la conduite qui doit se tenir ici pendant la vacance du St. Siege, & a fait entr'autres, poster un gros Corps de Garde dans la grande Place de cette Ville, pour prévenir tout désordre. Le phénomène que l'on vit en l'air à *Rome* & à *Florence* la nuit du 15. au 16. Fevrier, parut aussi dans le même-tems à *Bologne*.

XIV. *Sicile*. On a publié un ordre du Comte de Sastago, Viceroi de ce Royaume, pour faire marcher incessamment des Troupes vers les endroits les plus exposés de cette Isle, afin de les garantir de toute surprise; & l'on y attend de *Fiume en Istrie*, un renfort considerable de Troupes Imperiales avec quantité de munitions de guerre & de bouche. Sur l'appréhension d'une rupture entre l'Empereur & les Alliés du dernier Traité de *Seville*, la plupart des Habitans François & Anglois établis en divers endroits de ce Royaume, ont envoyé leurs meilleurs effets à *Monaco*, à *Marseille*, à *Port-Mahon*, & à *Gibraltar*, pour y être en sureté.

XV. *Turin*. Le transport des grains hors du Pays a été défendu ici, sous de rigoureuses peines, par une Ordonnance du Roy qui fut publiée à ce sujet il y a quelque-tems; & les préparatifs nécessaires se continuent avec assiduité en cette Ville, pour faire passer en *Sardaigne* plusieurs Regimens de Troupes Piémontoises, destinées à la garde des Côtes de ce Royaume, & à donner la chasse à quelques Corsaires de *Tripoly*, dont les Pyrateries causent depuis plusieurs mois de l'interruption au Commerce de cette Isle. Le Roy a donné ordre d'équiper les Galeres qui sont à *Villefranche*; & les Troupes de S. M. qui sont toutes complètes, se tiennent prêtes à marcher au premier avertissement. On craignoit pour la vie du Roy, qui étoit fort mal

mal de la pierre au commencement de Mars, mais S. M. en ayant rendu une, s'est trouvée par-là beaucoup foulagée, & on la croit à présent hors de danger.

XVI. *Suisse*. Les differends entre la Regence du Canton de *Lucerne* & la Cour de *Rome*, subsistent toujours, & il n'y a aucune aparence de les voir si-tôt terminés ; mais on se flatte que ceux qui regnent entre les trois Liges Grises, seront ajustés à l'amiable dans la prochaine Diette generale qui doit se tenir à *Coire*, où il arriva depuis peu un Ministre du Roy de France, & plusieurs Députés des Communautés respectives, pour y assister. Le Roy de Sardaigne a fait insinuer un Ordre aux Protestans de la Valée de *Pragelas*, d'embrasser la Religion Catholique-Romaine, sous peine de bannissement, & de confiscation de tous leurs Biens ; & la Republique de *Geneve* chez qui il s'est retiré quelques-uns de ces Habitans, a fait expedier des Lettres aux Cantons Protestans, pour sçavoir quelles mesures on pourroit prendre dans cette conjoncture, & comment l'on pourverroit à la subsistance de ces réfugiés.

A R T I C L E I V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considerable en FRANCE depuis le mois dernier.

I. **V**ersailles. Le 25. Fevrier la Cour revint ici de *Marly*, après avoir fait un séjour de trois Semaines dans cette Maison Royale ; le même jour elle y fut suivie par les Ministres Etrangers qui résident à *Paris*, & il se tint ensuite plusieurs conferences

conferences entre le Cardinal de Fleury & ces premiers, à l'issuë desquelles ils dépêcherent des Exprés à leurs Cours respectives, pour leur en communiquer le résultat. Le lendemain, premiet Dimanche du Carême, L. M. entendirent la Messe & la Prédication dans la Chapelle de ce Château, & la Reine reçut ce jour-là la Communion des mains du Cardinal de Fleury, son Grand Aumônier. Un Exprés dépêché de Rome par le Cardinal de Polignac, Ambassadeur de France, apporta le 2. Mars la nouvelle que le Pape y étoit mort le 21. Fevrier, & que les Cardinaux qui étoient en Ville, se dispoioient à entrer au Conclave, pour y procedes à l'élection d'un nouveau Pape. L'Abbaye de *Montiers St. Jean*, qui est d'un revenu annuel de 12000. livres, a été donnée par le Roy à l'Evêque de Langres, pour indemniser ce Prélat de la partie de son Evêché qui a été ajoutée à celui de Dijon. Le Roy déclara au commencement de Mars que la Reine son Epouse étoit grosse de quatre mois, de sorte que S. M. pourra s'accoucher vers la fin de Juillet, ou le commencement du mois d'Août prochains. Le 9. le Comte de Golofkin, Ambassadeur de Russie, dans une Audience qu'il eut ce jour-là du Roy, notifia solennellement la mort du Czar son Maître arrivée le 30. Janvier dernier, & l'avenement au Trône Ruffien, de la Duchesse Doüairiere de Courlande: La Cour prendra, dit-on, un deüil de six Semaines pour cette mort, après celui qu'elle porte actuellement pour celle de l'Electrice Doüairiere de Baviere.

II. Le départ du Roy pour *Fontainebleau* est fixé au 17. Avril, & nonobstant la grosseë de la Reine, il a été résolu que S. M. feroit aussi ce voyage à petites journées, & dans un Carosse commode qu'on lui prépare pour cela. Le 13. il se tint

tint un Conseil extraordinaire en présence du Roy, dans lequel le Procès concernant le Duché de *Sully* qui étoit en contestation entre le Duc de ce nom & le Comte d'Orval, fut décidé en faveur du premier, moyenant une somme de 500. mille livres, que ce Duc est obligé de payer au Comte d'Orval ; mais que ce Duché seroit dévolu audit Comte ou à ses enfans, au cas que le Duc de *Sully* vînt à mourir sans enfans mâles, & que la somme de 500. mille livres en question, seroit alors restituée aux Héritiers du Duc. Mr. Hebert, à qui le Comte de Monconseil a vendu sa Charge d'Introducteur des Ambassadeurs, conduisit ces jours passés à l'Audience du Roy le Nonce Massey, dans laquelle ce Prélat notifia solennellement à S. M. la mort du Pape Benoît XIII., en délivrant en même-tems à ce Monarque une Lettre du Sacré College sur le même sujet. Le Cardinal de Bissy, ayant disposé toutes choses pour son voyage de *Rome*, où il va assister à l'élection d'un nouveau Pape, partit le 8. de ce mois, après avoir pris congé du Roy & du Cardinal de Fleury : S. Em. fut suivie le 11. par le Cardinal de Rohan, avec 30. Chevaux de relais, & ces deux Prélats ont déjà touché chacun une somme de 50. mille livres, pour les défrayer pendant leur voyage qu'ils feront par terre. L'Academie Françoisé agrégea le 16. à son illustre Corps, avec les formalités usitées, Mr. de la Faye, Secrétaire du Cabinet du Roy. On a fait depuis peu la découverte de deux Mines de plomb, dont on prétend tirer de gros profits ; l'une desquelles se trouve dans cette Province, & l'autre dans le Bourbonnois, & par les épreuves qu'on en a faites, & qui ont parfaitement réussi, on compte faire rester plus de deux millions de livres par an dans le Royaume, qui en sortiroient pour acheter de ce métal.

Un Capitaine de Marine partit de Versailles il y a quelques jours pour aller à *Dunkerque* faire exécuter les Ordres du Roy, touchant la démolition des ouvrages qu'on y a construits contre la teneur des Traités d'*Utrecht* & de *La Haye*.

III. Le 19. les Députés d'Artois eurent Audience du Roy à *Versailles*, étans présentés par le Prince Charles de Lorraine, Gouverneur de cette Province, & par Mr. d'Angervillers, Ministre & Secrétaire d'Etat : cette Députation étoit composée de l'Abbé Rosieres, Grand Vicaire & Archidiacre du Diocèse d'*Arras*, pour le Clergé, & qui porta la parole ; du Comte d'Henu pour la Noblesse, & de l'ancien Echevin Goudemes, pour le tiers Etat. Mr. Orry, Intendant de Lille, prit possession le même jour de la Charge de Contrôleur General des Finances, dont le Roy l'avoit pourvû, sur la démission volontaire qu'en avoit faite Mr. le Pelletier des Forts ; & l'Intendance du premier a été conférée à Mr. de la Granville. Le 23. la Reine se trouva mal à la Comédie ; ce qu'on attribué à la grossefle de S. M., mais cette incommodité n'eut heureusement aucune fâcheuse suite. Le départ du Roy pour *Fontainebleau* est toujours fixé au 17. Avril ; & l'on assure que la Cour fera aussi cet Eté un voyage à *Compiègne*, pour y faire un séjour de deux mois. L'Abbé Bezons a été nommé par le Roy à l'Evêché de *Carcassonne* ; Mr. Chaumont, Intendant d'*Amiens*, a aussi été pourvû de l'Intendance d'*Auvergne* ; & le Gouvernement de *Perpignan*, vacant par la mort de Mr. de Fimarcon, vient d'être donné au Marquis de Bonasse, Maréchal de Camp. Le 27. une Dame Angloise fit abjuration dans l'Eglise Paroissiale de *Versailles* de la secte des Quakres, dont elle faisoit profession, & y fut baptisée solennellement, étant tenuë sur les Fonts par le Comte

de Theffé & la Princesse de Chalais, qui représentoient en cette occasion le Roy & la Reine ; & cette Dame a depuis été gratifiée d'une pension annuelle de 500. livres.

IV. Le 28. le Roy après avoir donné Audience à tous les Ministres Etrangers qui se presenterent, assista au Conseil des Finances qui se tint ce jour-là, & se divertit l'après-midi à tirer à l'oïseau du côté de *Molineux*. S. M. a nommé le Marquis de Beringhen, son premier Eccuyer, Lieutenant General du Gouvernement de Bourgogne, & Gouverneur de la Ville & Citadelle de *Châlons sur Saone*, dont le Maréchal d'Huxelles s'est démis volontairement : & Mr. de Trudaine, qui a quitté l'Intendance d'Auvergne, a été fait Maître des Requêtes. Les deux Princesses aînées de France seront, dit on, transportées au Couvent Royal de *Poissy*, pour y être élevées, lorsqu'elles auront atteint l'âge de cinq ans ; & le magnifique appartement que la Comtesse de Mailly y a fait bâtir, servira à la Reine & à ses Dames, lorsque S. M. ira voir les Princesses ses filles. Le Roy a témoigné au Maréchal de Villars être fort sensible à l'incommodité qui lui étoit arrivée il y a quelque-tems, en tombant dans la Salle des Gardes, & qui lui causa une grande tumeur à la jambe gauche : S. M. fit même l'honneur à ce Maréchal de lui permettre de sortir le 29. le premier de la Chambre du Conseil ; ce Monarque n'ayant pas voulu se retirer auparavant dans son Appartement. Deux dents percerent de nouveau au jeune Dauphin, qui profite à vûe d'œil, de même que Mesdames de France ses sœurs.

V. *Paris*. Le 23. Fevrier dernier la Duchesse Douairiere d'Orleans partit du Palais Royal accompagnée des Princesses ses filles pour aller passer quelques jours en retraite dans le Couvent de la

Madelaine

Madelaine de Tresnel. Le Parlement s'assembla ce jour-là à l'occasion d'un écrit intitulé, *Remontrances des Fideles de l'Archevêché de Paris à leur Archevêque, au sujet de son Mandement pour l'acceptation de la Constitution Unigenitus*, & après quelques délibérations, déclara ce libelle à être lacéré & brûlé par l'Executeur de la Haute Justice : quelques jours après on mit au carcan sur la Place de Grève, un homme habillé en Ecclesiastique, ayant un Ecriteau sur la poitrine & un autre sur le dos, avec ces mots, *Porteur de Livres défendus*, que l'on dit être Domestique d'une personne de distinction dont on fait la recherche, & qui se servoit de ce canal, pour repandre ses libelles dans le public. Le Duc de Bourbon a acheté le *Bourbonnois* du Comte de Charollois son frere, sur le pied du trentième denier, & l'on fait monter à 50000. mille livres de rentes annuelles le revenu de ce Duché. Le Comte Maurice de Saxe, Colonel d'un Régiment au service du Roy, dépêcha dernièrement un Exprés à *Moscow*, avec des Lettres de félicitation adressées à la Duchesse Doüairiere de Courlande, sur son élévation au Trône de *Russie*, & pour lui demander en même-tems la protestation par rapport à ses interêts en *Courlande*. Le Cardinal de Fleury est venu de *Versailles* en cette Ville, pour conferer avec le Comte de Kinski, Ambassadeur de l'Empereur sur une nouvelle reponse que l'on dit être peu satisfaisante, au sujet du transport de l'Infant d'Espagne Dom Carlos en *Italie*, que ce Ministre doit avoir reçu de la Cour, par le retour d'un Courier qui avoit été dépêché à *Vienne* : S. Em. eut ensuite une longue conference avec les Ambassadeurs Plénipotentiaires d'Espagne, & autres Alliés du Traité de *Seville*, sur le même sujet ; après quoi l'on dépêcha un Exprés à la Cour d'Espagne.

VI. Les Lettres du *Mississipi*, qu'on reçut en dernier lieu, portent, que le 10. Decembre de l'année dernière, les Sauvages d'un Canton situé à près de cent lieues de la *Nouvelle Orleans*, où les François avoit établi une Colonie, ayant réclamé un certain terrain, & que sur le refus qu'on leur en avoit fait, ils s'étoient aprochés en grand nombre de la Colonie Françoisé, feignans de vouloir faire un present au Commandant; mais que, contre toute attente, ils s'étoient jettés à corps perdus sur lui, & sur la Garnison, qui ne consistoit qu'en 60. hommes, les avoient mis en pieces, après une longue résistance de la part de ces derniers, & avoient mené en esclavage leurs femmes, & leurs enfans, de même que tous leurs Negres, & qu'il n'y eut que le Sr. de Lunel, Inspecteur des Plantations du Tabac dans cette Colonie, avec un autre particulier, par qui l'on aprit ces fâcheuses nouvelles, qui eurent le bonheur d'échaper de cette action. La Cour n'a encore rien ordonné sur cette affaire. On a expédié des Ordres du Roy pour recevoir à *Dijon* avec toutes les marques d'honneur imaginables, le Duc de Bourbon, qui doit aller assister à la prochaine Assemblée generale des Etats de Bourgogne qui doit s'y tenir dans peu. L'Abbé de Saleon, nouvel Evêque de d'*Agen* ayant reçu les Bulles de la Cour de *Rome*, fut sacré le 18. Mars en cette qualité, par l'Archevêque de cette Ville, assisté des Evêques de *Soissons* & de *Tarbes*.

VII. Il a été enjoint à tous les Officiers qui sont absens de leurs Régimens, de s'y rendre en diligence; & l'on fait des recrues dans presque toutes les Places du Royaume, pour rendre les Troupes completes. La Gendarmerie doit marcher au premier jour pour se rendre en *Flandres*. Plusieurs Ingenieurs sont déjà partis pour aller faire travailler

aux Fortifications de diverses Places frontieres , & particulièrement à celles de *Metz* , dont les ouvrages se continuent depuis long-tems avec chaleur , & rendront dans peu cette Place une des plus importantes Forteresses de l'Europe. On parle d'une prochaine promotion de Maréchaux de France , & qu'en cas de necessité , le Comte de Coigny ou Mr. d'Asfeld , seroient nommés pour aller commander les Troupes du Roy en *Italie*. Les hauts & bas Officiers qui doivent servir sur les Vaisseaux de guerre qu'on équipe à *Brest* , sont déjà nommés , & doivent se rendre à bord de ces Vaisseaux , le 28. du present mois de Mars. Plusieurs Docteurs de la Faculté de Sorbonne , Appellans de la Constitution *Unigenitus* , ont enfin revoqué leur appel , & l'on espere qu'à leur exemple le reste des Appellans prendront le même parti , l'Archevêque de Paris allant faire publier au premier jour un nouveau Mandement , pour obliger tous les Curés de son Diocèse d'accepter cette Bulle ; & le Roy même ayant ordonné à tous les Ecclesiastiques du Royaume , par une ample Declaration enregistrée au Parlement le 2. Avril en presence de S. M. , qui s'y étoit renduë expressément de *Versailles* , d'accepter ladite Constitution dans un certain tems , sous peine d'être dépoüillés de leurs Benefices. On espere que par ces nouvelles mesures , & celles qu'on a déjà prises , l'on verra bientôt tomber l'esprit de parti qui regne depuis si long-tems dans ce Royaume.

VIII. Le nouvel ~~Ministre~~ *Marquis de Perpignan* a été fait Ministre des Guerres en la place de Mr. d'Angervillers , qui a demandé sa démission ; & Mr. Mouroy , Maître des Requêtes , a aussi été pourvu de la Charge de Directeur General de la Compagnie des Indes. Le Cardinal de Fleury traita le 30. très-splendiblement à dîner à sa maison d'*Issy* , tous les Mi-

nistres des Alliés du Traité de *Seville*. L'après-midi S. Em. eut une longue conference avec eux sur la conjoncture presente des affaires, & sur les mesures à prendre pour l'exécution des Articles stipulés par ce Traité, au terme qui doit expirer vers le milieu du mois de Mai. Le Roy a fait expedier des ordres à tous les Intendans des Provinces, de tenir les Miliciens prêts à être assemblés au premier avertissement ; afin d'en former des Bataillons dans la necessité, pour les mettre en garnison dans les Places, & de ne leur pas permettre de s'éloigner de leurs Paroisses avant le premier de Septembre prochain, à moins que ce ne soit pour aller travailler dans les circonvoisines, après en avoir donné avis au Syndic, afin que l'on sçache toujours le lieu où ils se tiennent.

IX. On équipe à *Marseille* & à *Toulon* plusieurs Vaisseaux de guerre & Galeres, de même qu'une Fre-gate, qui se prépare dans le dernier de ces Ports, pour aller à *Constantinople* porter quelques dépêches de la Cour, que l'on dit être d'importance ; & l'on compte jusqu'à 28. Vaisseaux de guerre & 12. Fre-gates prêts à mettre à la voile dans le Port de *Brest*, dont les principaux sont, le *Foudroyant* de 112. pieces de Canon, le *Sceptre* & le *Bourbon* de 92. Canons chacun, l'*Elisabeth* de 66., l'*Eclatant* de 62., le *Mercur* de 54., le *Grafton* & le *Constant* de 62. chacun, l'*Astrée* de 68., le *Lys* de 66., la *Gloire* de 64., le *Fason* de 62., le *Grifon* de 52. & l'*Amazon*e de 28. Canons. La Cour a déjà nommé les Regimens de Cavalerie qui doivent former cet Eté les trois differens Camps, dont on a fait mention dans un de nos précédens Journaux, & voici la liste qui en a été publiée.

*Sur la Sambre , sous le Commandement du Prince
de Tingry,*

Colonel General.	St. Simon.
Le Roi.	Gévres.
Royal-Cuirassiers.	La Rochefoucault.
Meſtre de Camp.	Brion.
Royal-Cravates.	La Mothe Houdancourt.
Dauphin.	La Fromaye.
Bretagne.	Chepy.
Berry.	Gaffé.
Clermont.	Ruffec.
Lambesc.	

19. Regimens, ou 58. Escadrons.

Sur la Meuse , sous le Comte de Belleisle.

Royal-Allemand.	La Tour.
Royal Etranger.	Lorraine.
Royal Roussillon.	Montrevel.
La Reine.	Beringhen.
Le Roi Stanislas.	Lenoncourt.
Orleans.	Rosén.
Bourbon.	Bethune.
Toulouse.	Mouchy.
Villeroi.	

17. Regimens, ou 52. Escadrons.

Sur la Saone , sous le Duc de Levy.

Commiffaire General.	Royal-Etranger.
Royal.	Anjou.
Royal-Piémont.	Condé.

Du Maine.

Du Maine.
De Chalais.
Villars.
Luynes.
Cayeux.
Turenne.
Peyre.

Vaudray.
Aumont.
Lorges.
Levy.
Du Luc.
Noailles.

19. Regimens , ou 57. Escadrons.

X. *Metz.* La Bourgeoisie de cette Ville se rendit le 12. Mars au Palais Episcopal , pour remercier Mr. le Duc de Coislin , Evêque du lieu , de ce que pour le soulagement du Peuple , cet illustre & charitable Prélat venoit de faire commencer de nouveaux Corps de Cazernes & Pavillons , pour le logement de trois Bataillons de Troupes avec leurs Officiers , sur la même place du *Champ-à-Seille* que ceux qu'il fit déjà construire à ses dépens en 1727. Cette Bourgeoisie témoigna dans le compliment de remerciement qu'elle fit à sa Grandeur , être d'autant plus sensible à ce nouvel effet de sa generosité , qu'elle avoit moins sujet de l'esperer de si tôt , sur tout à cause de la construction d'un nouveau Corps de logis composé de 16. Chambres , d'un grand Ouvroir , & de plusieurs autres commodités que ce Prélat avoit fait ajouter à la maison du Refuge qu'il avoit fondée depuis quelque-tems , pour y renfermer les filles d'une conduite scandaleuse ; & le tout dans un tems , où le prix des matereaux étoit excessif , par rapport aux nouvelles Fortifications que le Roy faisoit faire à cette Ville de *Metz* ; & les Bourgeois ayant remercié en même-tems ce genereux Prélat , de l'érection du *Seminaire* qui venoit d'être achevé , & qu'il avoit fait bâtir pour y élever dans l'esprit Ecclesiastique vingt pauvres Etudians , moitié François & moitié Allemands

Allemands Sujets du Roy, ils ne pouvoient encore assez reconnoître la grande charité qui égale celle des Evêques des premiers Siècles, que fit paroître sa Grandeur envers les prisonniers détenus pour dettes, & pris pour contrebande, qu'elle fit délivrer en acquittant leurs dettes, lors de la naissance du Dauphin. Deux jours après les trois Ordres de la Ville de Metz, vinrent en Corps faire le même compliment de remerciement à Monseigneur l'Evêque, dont les aumônes copieuses ne diminuent en rien après de si grandes dépenses. Ces nouveaux Edifices que l'on compte voir achevés dans un an, formeront une place entièrement pavée de 55. toises de long, sur 32. de large : chaque façade des deux grands corps qui sont parallèles, sera de 47. toises, & chaque Pavillon de 28. ; les quatre avenues de la Place seront fermées de grilles de fer : deux fontaines y fourniront de l'eau ; & les Troupes auront une étendue suffisante pour y faire leurs exercices & leurs mouvemens : Nous avons déjà donné ailleurs * une description bien détaillée de ces premiers Corps de Cazernes, le Lecteur peut y avoir recours, pour se former une juste idée de ces superbes Edifices : on voulut placer le vers suivant au dessus de la porte du Seminaire dont nous venons de parler,

Providus inde gregem Coislinus pascit in ovum.
mais l'humilité de ce Prélat ne permit pas qu'on l'y plaçât, & y fit mettre ces paroles de S. Paul.

Hi probentur primum, & sic ministrent. 1. Timor. 3. chap. 10.

AR-

* Voyez Mai 1728. pag. 321. & suivantes.

ARTICLE V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE depuis le mois dernier.

I. Vienne. Le 19. Fevrier l'Empereur s'étant rendu avec une suite nombreuse à l'Eglise de la maison Professe des Jesuites, assista aux prieres de 40. heures, qui s'y firent avec l'exposition du Venerable ; ce Monarque retourna ensuite au Palais, & y tint table ouverte : le soir L. M. accompagnées de toute la Famille Imperiale, virent pour la dernière fois la representation d'un Opera Italien, qui se fit sur le Theatre ordinaire ; & le 21. la clôture du Carnaval se fit en cette Ville par une très-belle Mascarade, apellée l'*Economie*, dans laquelle l'Empereur representoit l'Hôte & l'Imperatrice l'Hôtesse de l'*Aigle-Noire* : Les Ser. Archiduchesses, & les Seigneurs & Dames de la Cour, y faisoient aussi chacun leur personnage : il y eut ensuite une Collation magnifique, suivie d'un grand Bal, qui dura jusques bien avant dans la nuit. L. M. Imp. sont fort sensibles à la mort du Czar Pierre II. neveu de l'Imperatrice Regnante, dont la triste nouvelle fut apportée ici le 22. de ce mois, par un Courier dépêché de *Moscou* ; & la Cour a déjà pris le grand deuil pour cette mort, qu'elle portera pendant six mois : le même Exprés donna aussi avis de l'avenement au Trône Ruslien de la Duchesse Douairiere de Courlande, qui en informa elle-même S. M. Imp. quelques jours après par une Lettre écrite de sa propre main, que cette Princesse adressa à ce Monarque, & par laquelle elle

elle donna des assurances positives d'observer religieusement à l'avenir tous les points des Traités conclus entre les deux Empires ; sur quoi l'on dépêcha aussi un Exprés à *Moscou*, chargé d'une autre Lettre de S. M. Imp. par laquelle elle félicite en des termes très-obligeans, cette nouvelle Souveraine sur son élévation. Un Courier extraordinaire arrivé de *Rome* en cette Ville, a de même informé cette Cour, que le Pape y étoit mort le 21. Février dernier, après une maladie de quelques jours seulement, & que tout se disposoit pour recevoir au Conclave les Cardinaux qui doivent s'y rendre pour procéder à l'élection d'un nouveau Pape.

II. A mesure que les recrues se levent dans cette Ville & ailleurs, on les fait marcher vers les Regimens pour lesquels elles sont destinées ; & l'on envoya dernièrement des ordres à *Inspruck*, Capital du *Tirol*, de fournir aux Troupes Imperiales qui passeroient par cette Province allans en *Italie*, tout ce dont elles pourroient avoir besoin dans leur passage, outre un gros train d'artillerie de campagne. Sur l'avis qu'aporta en cette Cour, un Exprés dépêché par le Prince de Darmstadt, Gouverneur de *Mantoue*, que les Garnisons de plusieurs Places de ce Duché, étoient fort affoiblies par les maladies qui avoient regné, on fit reponse à ce Gouverneur, par le même Courier qui lui fut renvoyé, qu'outres les recrues nécessaires qui marcheroient successivement pour completer les Regimens qui sont actuellement en *Italie*, il y avoit encore plusieurs Regimens de renfort en chemin pour se rendre dans ce Pays-là. Comme il est à craindre qu'en cas d'une rupture en *Italie*, les Turcs ne voulussent en profiter pour tenter quelque surprise du côté de la *Hongrie*, on a envoyé des ordres aux

Com-

Commandans des Places frontieres de ce Royaume & de la *Transilvanie* , de se tenir sur leurs gardes , & de veiller sur tout ce qui pourroit s'y entreprendre de leur part. Le Ministère a aussi dépêché des Couriers aux Vicerois de *Naples* & de *Sicile* , de même qu'au Comte de Daun , Gouverneur General du *Milanez* , avec des Ordres de l'Empereur de mettre toutes les Places de ces Pays-là en bon état de défense , S. M. voulant , dit-on , avoir l'Été prochain en *Sicile* une Armée de 25000. hommes sur pied.

III. Le 23. l'Empereur tint Conseil d'Etat , & se rendit l'après-midi dans la Chapelle du Palais Imperial , accompagné des Chevaliers de l'Ordre de la Toison d'or , pour y assister aux premières Vêpres de la Fête de St. Mathias , qui s'y celebra le 24. en presence de S. M. Imp. , du Cardinal Archevêque de cette Ville , de l'Ambassadeur de *Venise* & des Chevaliers de la Toison d'or , revêtus du grand Collier de leur Ordre. Quoique les avis qu'on reçut depuis peu , aient informé cette Cour que les Troupes Imperiales qui défilioient vers l'*Italie* , étoient fort incommodées dans leur marche , par la rigueur de la saison , & par les neiges qui avoient rendu les chemins presque impraticables , on n'a pas laissé que de faire partir de cette Ville des Montures pour toutes les Troupes qui sont déjà dans ce Pays-là , & de réitérer les ordres au Commissaire des Transports qui est à *Fiume* en *Istrie* , de tenir des Bâtimens prêts pour transporter en *Sicile* un renfort de plusieurs milliers d'hommes qu'on doit y envoyer dans peu. Le 10. Mars le Cardinal de Sinzendorff , Evêque de *Raab* , partit de cette Ville en poste , pour aller à *Rome* assister au prochain Conclave : S. Em. fut suivie le lendemain par le Cardinal Archevêque de cette Ville , & par le Comte

Comte de Colalto , nommé pour y menager les intérêts de S. M. Imp. ; le Cardinal d'Althan prit aussi la même route le 17. ; mais le Cardinal de Schonborn , Evêque de *Spire* , a fait sçavoir à l'Empereur que ses infirmités ne lui permettant pas d'entreprendre ce voyage ; il prioit S. M. de vouloir bien l'en dispenser.

IV. Le 11. il arriva de rechef en cette Ville de nouvelles recrues pour les Regimens Imperiaux qui sont en *Italie* , & qui y furent envoyées quelques jours après. Le 13. après un Conseil d'Etat qui se tint en présence de l'Empereur, S. M. fit la ceremonie de donner au Duc de Brunswick - Lunebourg l'investiture de ses Etats , en la personne de Mr. Brawe, Ministre Plénipotentiaire du Duc de ce nom , qui s'étoit rendu pour cet effet au Palais Imperial, avec un nombreux cortège de Carosses à six chevaux : la demande de l'investiture , & le compliment de remerciement que fit ce Ministre à S. M. Imp. à ce sujet, furent unanimement applaudis ; & ce fut le Comte de Metsch, Vice-Président du Conseil Aulique, qui fit en cette occasion les fonctions de Vice - Chancelier de l'Empire : La ceremonie finie, ledit Ministre retourna à son logement de la même maniere qu'il en étoit venu. La seconde colonne de Troupes Imperiales destinées pour l'*Italie*, est en pleine marche pour s'y rendre, & dans un nouveau Conseil de guerre qui se tint le 26. chez le Prince Eugene de Savoye, on résolut d'envoyer encore 25. Bataillons & 30. Escadrons de ce côté-là ; & que s'il y avoit une rupture, on enverroit aussi un renfort de 20000. hommes dans les Pays - Bas - Autrichiens. Le 27. on fit partir de *Vienne* les montures, dont nous avons déjà fait mention, & qui doivent être transportées en *Sicile*, du Port de *Fiume* en *Istrie*, pour servir aux Troupes
de

de l'Empereur qui sont déjà dans ce Royaume. On ne sçait encore quel parti prendra dans la conjoncture présente le Roy de Sardaigne, ne s'étant encore aucunement expliqué là dessus : si l'on en croit au bruit commun, ce Prince doit déjà s'être excusé d'accorder le passage par ses Etats à 4000. hommes de Troupes que le Roy d'Espagne avoit résolu de faire lever dans les Cantons Suisses ; mais c'est un bruit, & par le passé il est aisé de conjecturer que S. M. Sardaignoise sçaura encore si bien ménager toute chose, que la guerre qui pourroit s'allumer en *Italie*, ne causera aucun préjudice à ses intérêts,

V. L'Empereur assiste régulièrement à tous les Conseils d'Etat qui se tiennent sur les affaires de la conjoncture présente, à l'issuë desquels ce Monarque donne souvent Audience à ses Ministres & à ceux des Puissances étrangères. Les préparatifs de guerre se continuent avec chaleur, tant en cette Ville qu'en plusieurs autres de la Domination de S. M., de même que la levée des recrues qui se fait toujours à souhait ; & par les sages précautions que prend cette Cour, on espère être bientôt en état de pouvoir s'opposer à tout ce que l'on entreprendroit contre les intérêts de la Maison d'Autriche & de l'Empire, tant dans les Pays Héritaires, qu'en *Italie*, où la guerre paroît inévitable. On a reçu avis par un Exprès dépêché de *Moscow*. que la nouvelle Czarine avoit déjà fait expédier des ordres à 30000. hommes de ses Troupes, de se tenir prêts à marcher au premier avertissement, vers la *Transilvanie* où la *Hongrie*, où elles viendront, en cas de nécessité, comme Troupes auxiliaires de l'Empereur, pour servir sous le Commandement du General Weisbach. Un autre Courier dépêché par Mr. Dahlman, Résident de l'Empereur à *Constantinople*, est aussi arrivé en cette

Cours

Cour avec avis que les Turcs y faisoient de grands armemens, qu'ils commençoient même à faire des mouvemens sur la frontiere, & faisoient toute appréhender d'une rupture : Ce qui ne seroit pas extraordinaire à cette Nation qui n'attend que la défunion des Princes de la Chrétienté, pour tâcher d'en tirer quelqu'avantage, sans s'embarasser si elle donne atteinte à des Traités de Treve solennellement conclus, de l'infraction desquels elle a néanmoins déjà eu si souvent lieu de se repentir. Le 26. on celebra au Palais Imperial l'anniversaire de la naissance de l'Archiduchesse Leopoldine, Marie-Madeleine, qui est la plus jeune des sœurs de S. M. Imp. : il y eut une grande fête à la Cour à cette occasion, & toute la Famille Imperiale dîna ce jour-là en public. Les eaux du Danube, ont été extraordinairement enflées cet Hiver, & sont même sorties de leur lit en plusieurs endroits, entr'autres à *Presbourg*, où il falut se servir de petits Bâteaux pour aller dans les ruës.

V I. *Ratisbonne*. Le Baron de Francken s'étant fait légitimer le 23. en qualité de Ministre de l'Electeur Palatin, il fit notifier le lendemain sa légitimation, en la maniere accoutumée à tous les autres Ministres qui résident en cette Ville, & prit le 26. pour la premiere fois séance dans le College des Electeurs en cette qualité. L'Envoyé de *Bade Bade* communiqua dernièrement un Rescript à la Diette, par lequel le Margrave son Maître insiste fortement à ce qu'on nomme des Commissaires pour aller examiner sur les lieux, à quoi ont été employées les sommes remises depuis l'année 1714. au Commandant du Fort de *Kehl*, pour l'entretien de cette Forteresse, & pour voir en même-tems ce qui est nécessaire pour la mettre hors de toute insulte. Le 13. Mars on mit aussi sur le tapis une
Lettre

Lettre des Princes & Etats du Cercle de *Suabe*, par laquelle ils exhortent de nouveau tous les Ministres des autres Princes & Etats de l'Empire assemblés, à faire au Baron de Roth, Commandant de *Kehl*, une remise suffisante, pour le mettre en état de prévenir la ruine totale dont cette Forteresse étoit menacée par les fréquents débordemens des eaux du Rhin ; & après avoir été mûrement délibéré sur cette Lettre, & sur un Decret Commissorial de l'Empereur publié au même sujet, il fut unanimement résolu de prier S. M. Imp., & le Roy de Prusse comme Electeur de Brandebourg, d'envoyer des Ingénieurs à *Philipsbourg* & à *Kehl*, pour prendre inspection de l'état où se trouvent les Fortifications de ces deux Places, & calculer à combien monteroit leur réparation, afin qu'on puisse y pourvoir : on espere voir dans peu terminer cette affaire, par la part qu'y prennent tant de Princes & Etats ; & le 24. il fut ordonné qu'il y auroit vacance à la Diette jusqu'après les Fêtes de Pâques : Cependant trois jours après on communiqua à la Dictature publique un nouveau Decret Imperial concernant le dernier Traité de *Seville*, qui contenoit en substance : “ Que l'Empereur ne pouvoit plus dissimuler le tort extrême qu'on faisoit à Sa Majesté “ & à l'Empire, en ce que, contre tout droit, on “ vouloit opprimer ses prérogatives incontestables, “ reconnues par les Puissances Etrangères, & y faire “ des changemens sans sa connoissance & participation ; Qu'un nouveau Vassal vouloit s'installer “ par la force, nonobstant les accords, les Ordonnances & les Loix qui y étoient contraires ; “ Que S. M. Imp. avoit jugé à propos de représenter aux Electeurs, Princes & Etats de l'Empire, le danger qui pourroit résulter d'une pareille entreprise ; Qu'Elle les exhortoit de délibérer “ mûrement,

mûrement , sur ce qu'il y auroit à faire , pour «
 maintenir l'honneur & la dignité de l'Empereur «
 & de l'Empire , & prévenir les dangers qui me- «
 naçoient les Fiefs de l'Empire , principalement «
 ceux d'*Italie* ; Que S. M. Imp. se flattoit que «
 les Electeurs , les Princes & Etats prendroient «
 sur cela les résolutions convenables au bien , à «
 la tranquillité , & à la sûreté de l'Empire ; Qu'Elle «
 avoit jugé à propos , en conséquence des prépa- «
 ratifs qui se faisoient ailleurs pour agir par la «
 force en *Italie* , d'y envoyer quelques Troupes , «
 qu'Elle renforcera par d'autres , selon le besoin ; «
 non dans la vûe d'employer la force contre qui «
 que ce soit , mais uniquement pour maintenir «
 les droits de l'Empire , empêcher qu'on n'attaque «
 injustement ses Fiefs , & protéger ceux qui en «
 sont les possesseurs ; Que si contre toute attente «
 la tranquillité alloit être troublée en *Italie* , & «
 qu'à cause des soins que prenoit S. M. Imp. pour «
 maintenir les droits de l'Empire , ses Etats Hé- «
 ditaires alloient être attaqués , Elle eseroit que «
 dans une cause si équitable , Elle seroit soutenüe «
 par tout l'Empire , de la maniere la plus effica- «
 ce ; Qu'une résolution unanime & vigoureuse «
 étoit l'unique moyen d'empêcher toute attaque «
 de la part des Etrangers contre S. M. Imp. & «
 l'Empire , & prévenir les suites fâcheuses qui en «
 pourroient résulter. «

VII. *Hannover*. Les grands préparatifs de guerre
 se continuent avec beaucoup d'assiduité dans cet Ele-
 ctorat , & l'on compte que dans peu tout sera prêt
 à entrer en campagne en cas de besoin. La Chan-
 cellerie a expédié un ordre pour tirer des lignes en
 plusieurs endroits , afin de mettre à couvert les
 Places les plus exposées. Les Paysans de la fron-
 tiere ont aussi reçu ordre de garder tout le soïn

qu'ils ont , encore pendant un mois , avec promesse de les dédommager, si l'on n'en avoit pas besoin pour lors. On vient d'informer la Cour Britannique que contre toute attente 23. Soldats Sujets de cet Electorat , avoient de nouveau été enlevés par quelques Officiers Prussiens ; que l'on avoit tenu un grand Conseil de guerre là-dessus , mais que l'on demroit sçavoir du Roi comment il falloit se comporter en cette occasion ; & l'on est ici en attendant quel'ordre il plaira à S. M. envoyer à ce sujet. On se flatte néanmoins par les mesures pacifiques qui se prennent tant dans cette Cour que dans celle de Prusse , que cet enlèvement n'excitera point de nouveaux troubles ; & que les autres differends qui regnent entre ces deux Cours , seront bientôt ajustés à l'amiable dans les Conférences qui doivent se renouer à *Brunswick* , & surtout par la conclusion d'un double mariage que l'on assure être sur le tapis. On a fait la revûe de tous les Invalides qui sont dans cet Etat , & qu'on a résolu d'envoyer en garnison dans les Villes ; mais auparavant l'on fera choix de 1500. de ces Invalides qui sont en état de servir , pour en former diverses Compagnies : & l'on prépare les armes & autres choses nécessaires qui leur seront fournies dans peu. Les Commissaires Generaux de guerre ont reçu ordre du Roi de la Grande-Bretagne de faire distribuer à la Cavalerie qui est dans cet Electorat , un mois de fourrage par forme de gratification.

VIII. *Prusse. Berlin.* Le 24. Février le Roi revint à *Possdam* , après s'être abouché à *Dresde* avec le Roi de Pologne , & y avoir participé aux divertissemens des derniers jours du Carnaval. On parle du prochain départ de S. M. Prussienne pour se rendre dans le Pays de *Cleves* , afin d'y faire la revûe des Troupes qui y ont leurs quartiers ; mais qu'Elle

qu'Elle ira , dit-on , auparavant avec une suite de plusieurs Generaux & autres personnes de distinction au Camp des Troupes Saxonnes qui doit se former à *Muhlberg* vers le milieu ou la fin du mois d'Avril. On doit mettre cet Eté trois différentes Armées des Troupes du Roi en campagne ; l'une près de *Postdam* , & les deux autres près de *Sterin* en *Pomeranie* , & de *Königsberg* en *Prusse*. La Reine , qui a été fort malade , recouvre tous les jours sa santé de plus en plus ; ce qui cause beaucoup de joye , sur tout aux Habitans de cette Capitale qui ont une estime singuliere pour S. M. , à cause de sa grande douceur , & des autres vertus qui brillent dans la personne. Mr. du Bourgay , Ministre du Roi de la Grande-Bretagne , communiqua à cette Cour le 29. Mars les propositions d'accommodement , qu'il venoit de recevoir de *Londres* par un Expiés , par raport à l'échange des Sujets de part & d'autre qui avoient été reclamés , & qui seront , dit-on , mis en liberté après avoir été examinés par les Commissaires des Hauts-Arbitres : On espere que par ce moyen le Congrès de *Brunswick* reprendra incessamment son activité , & ne manquera pas d'avoir un heureux succès. Le Chevalier *Horham* qui arriva le 2. Avril à *Berlin* en qualité de nouveau Ministre de S. M. Britannique , fut conduit le lendemain à l'Audience du Roi , qui s'étoit rendu pour cet effet de *Postdam* en cette Ville , ce Ministre ayant exécuté la Commission dont il étoit chargé , fut reçu du Roi qui l'écouta d'une maniere favorable. On parle du double mariage du Prince de Galles avec la Princesse Royale de Prusse , & de celui du Prince Royal de Prusse avec la Princesse Royale de la Grande-Bretagne , comme d'une chose déjà concludé. Le 4. le Roi traita très splendidement à dîner à *Charlottenbourg* les deux Ministres

d'Angleterre , de même que ceux de l'Empereur , de la Czarine , du Roi de Suede , quelques-uns de ses propres Ministres, & plusieurs Generaux de ses Troupes.

IX. *Saxe. Dresde.* Le 19. Février qui étoit le lendemain de l'arrivée du Roi de Prusse en cette Ville, S. M. Polonoise fit prier ce Prince de souffrir qu'on réglât le ceremoniel qu'on observeroit pendant son séjour à *Dresde* ; mais S. M. ayant répondu civilement qu'Elle ne souhaitoit que quelques Laquais pour son service , & un Adjudant pour l'accompagner , le Colonel Nassau fut d'abord nommé pour lui tenir compagnie , & plusieurs Laquais pour la servir ; & s'étant rendu le même jour dans l'Appartement qu'Elle occupa il y a deux ans , S. M. Prussienne y fut reçue par le Roi , qui lui fit examiner les nouvelles armes dont cet Appartement étoit rempli , & que S. M. Polonoise avoit fait venir pour la prochaine revûe de ses Troupes. Le Roi de Prusse a assisté à toutes les representations des pièces d'Opera qui se sont faites en cette Ville pendant la demeure qu'il y a faite , & n'a laissé échaper aucun des plaisirs du Carnaval sans y avoir participé : Le détail de tous ces divertissemens qui se sont succédés avec une variété agréable & toute la magnificence possible , seroit d'un trop long détail pour les rapporter ici , & nous nous contenterons de dire qu'il n'y a rien en ce genre qui les ait égalé dans toutes les autres Cours de l'Europe. Le 24. au matin S. M. Prussienne prit congé du Prince Royal & de la Princesse Royale de Pologne ; le soir après souper Elle prit aussi congé du Roi , & partit de grand matin le 25. après avoir fait distribuer plusieurs pièces curieuses d'argenterie tant au Colonel Nassau , qu'aux autres Seigneurs de la Cour qui l'avoient accompagné, & 500. Ducats aux Laquais &

& aux autres Domestiques. On ne peut assez admirer la tendre amitié qui unit si étroitement le cœur de ces deux Rois , non plus que les manieres obligeantes avec lesquelles S. M. Prussienne reçut toutes les personnes qui ont eu l'honneur d'approcher d'Elle.

X. On fait de grands armemens dans l'Electorat de Saxe , comme par-tout ailleurs , quoiqu'il semble que le Roi de Pologne veuille se contenter de se tenir uniquement sur la défensive en cas de rupture ; On travaille entr'autres à la construction d'un grand nombre de Bâtimens dans le Camp tracé près de *Torgau* , pour 36000. hommes de Troupes d'élite tant d'Infanterie que de Cavalerie , qui doivent passer en revûe vers la mi-Mai en presence des Rois de Pologne & de Prusse , qui s'y rendront pour cet effet ; & tous les Colonels ont reçu ordre de faire camper leurs Regimens chacun dans son District , jusqu'à ce que tout fût préparé pour ce Camp. S. M. Polonoise est dans le dessein de se rendre à *Fraustatt* après son retour de la prochaine Foire de *Leypsich* , afin d'y signer les Lettres Circulaires pour la tenue des Diettes particulieres de Pologne & de Lithuanie, qui précédent ordinairement la generale, dont l'ouverture se fera à *Grodno* vers le commencement du mois d'Octobre prochain. La Charge nouvellement érigée de Grand Maître de la Garde-robe du Roi a été donnée à Mr. Bruhl , qui est fort avant dans les bonnes graces de S. M. , dont il étoit Page il n'y a qu'environ 4. ans ; & le Duc de Saxe-Gotha , à la priere du Prince Héritaire son fils , qui commande un Regiment au service du Roi , a offert trois Bataillons de ses Troupes à S. M. , qui ont été acceptés.

XI. *Cologne. Bonn.* Les eaux du Rhin ont été tellement enflées par la fonte des neiges, qui s'est

faite vers le commencement de Mars, qu'elles ont pénétré jufques dans les rues de *Cologne*, & de plusieurs autres Villes fituées le long de ce fleuve. Le 7. l'Electeur de *Cologne* partit de fa Réfidence de *Bonn*, pour aller à *Munich* conferer l'Ordre de Prêtrife au Duc Theodore de Baviere fon frere, qui eft Evêque de *Fryfinghen* & de *Ratisbonne* : S. A. S. E. fut précédée la veille d'un Courier & de quelques-uns de fes Domestiques qui avoient pris les devans, & fuivie quelques jours après par le Comte de Plettenberg, fon Grand Chambellan & premier Ministre. Les Etats de cet Electorat afsemblés en Diette à *Bonn* depuis le 25. Fevrier, y ayant continué leurs délibérations avec beaucoup d'affiduité fur les propositions qui leur avoient été faites de la part de S. A. S. E. de *Cologne*, mirent fin ces jours passés à leur Affemblée, après avoir acquiescé à plusieurs de fes demandes.

XII. *Francfort*. Il paffe souvent par cette Ville des recrues pour les Troupes Imperiales, qui vont joindre les Regimens pour lesquels elles font deftinées. Le 8. Mars l'Electeur de *Cologne*, qui étoit attendu de *Bonn*, passa aussi par cette Ville, allant à la Cour de l'Electeur de Baviere fon frere ; S. A. S. E. fut complimentée fur la frontiere par deux Députés qui avoient été envoyés à fa rencontre avec un Détachement de Cavalerie pour lui servir d'escorte : en entrant dans la Ville, ce Prince trouva la Bourgeoisie rangée sous les armes depuis la Porte par où il passa jufqu'à l'Hôtellerie où S. A. prit quelques heures de repos : Deux autres Députés du Magistrat l'étant venu de nouveau complimenter, elle partit vers minuit pour continuer son voyage de *Munich*. On attend ici mille hommes de recrues pour les Troupes Imperiales qui ont leurs quartiers dans les *Pays-Bas Autrichiens* ; & l'on
continuë

continuë avec succès en cette Ville les nouvelles levées de ces recrues.

XIII. *Baviere. Munich.* Un Exprés dépêché de *Venise* en cette Cour, apporta le 12. la triste nouvelle de la mort de l'Electrice Douairiere de Baviere, mere de S. A. S. E. qui parut en être fort touchée aussi-bien que toute la Famille Electorale. Le même jour l'Electeur de Cologne arriva de *Bonn* en cette Ville, pour y conférer l'Ordre de Prêtrise au Prince Theodore de Baviere Evêque de *Frysinghen* & de *Ratisbonne* son frere. Le 16. S. A. E. de Baviere dépêcha un Exprés à *Venise* pour le General Comte Minuzzi, avec les ordres necessaires, pour faire transporter en cette Ville le corps de l'Electrice Douairiere sa mere, qui doit être inhumé auprès de celui de feu l'Electeur Maximilien son Epoux, & qui sera escorté d'un Detachement des Gardes, que ce Prince fit partir d'ici le 18. à ce sujet. Mrs. Belanger & Triya, Secretaires d'Etat & du Cabinet, de L. A. E. de Cologne & de Baviere, sont aussi partis pour aller regler toutes choses tant pour ce transport, qui sera d'une dépense extraordinaire, par rapport au droit d'Eglise, qui doit se payer dans toutes les Villes & Villages par où ce Corps passera, que pour dresser l'inventaire de l'argent, des bijoux & autres effets précieux, que laisse cette défunte Princesse, & que l'on fait monter à des sommes très-considerables.

XIV. *Hesse. Cassel.* Le Landgravé de ce nom mourut ici le 23. Mars après une longue & fâcheuse maladie : la nouvelle en ayant été repandue, on ferma d'abord toutes les portes de la Ville, & le lendemain les Officiers des Troupes & de l'Artillerie, ceux des Corps de Justice & du Conseil de guerre, le Clergé & toute la Bourgeoisie ayant les Magistrats à sa tête, firent hommage au
Roy

Roy de Suede , comme successeur des Titres & des Etats du défunt Landgrave , & prêterent à ce sujet le serment de fidelité accoutumé , entre les mains du Prince Guillaume , frere puîné de S. M. Suedoise , pour qui S. A. fut déclarée Administrateur de la Regence. On attend les Ordres du Roy de Suede , à qui l'on a dépêché un Exprés , pour regler les funerailles de ce défunt Prince , dont le corps fut mis sur un magnifique lit de parade. Les Troupes Hessiennes qui sont à la solde du Roy de la Grande-Bretagne , se tiennent prêtes à marcher , pour aller joindre celles de l'Electorat d'Hannover.

ARTICLE VI.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considerable
en POLOGNE , & dans les Etats du
NORD depuis le mois dernier.*

I. **P**ologne. Les conferences entre les Députés du Sénat , & les Ministres Etrangers , se continuent avec beaucoup d'assiduité en cette Ville , depuis qu'ils se sont assemblés à ce sujet. La Republique de ce Royaume a fait des instances auprès des Ministres de l'Empereur , à ce qu'ils supplient S. M. Imp. de nommer d'autres Commissaires pour le reglement des Limites , & acquiter une somme dûë pour cet effet à la Couronne de Pologne ; & a fait aussi la demande à la Cour de Russie , de se désister de ses prétentions sur la *Courlande* , & de ne plus empêcher l'exécution du dernier Decret de la Republique. Le Nonce du Pape ayant représenté il y a quelque-tems au Primat du Royaume , que S. S. étoit fort touchée de voir que des Evêques mêmes,

mêmes, bien loin d'appuyer les intérêts du St. Siège, étoient cause qu'on ne mettoit pas fin aux différends qui regnoient depuis si long-tems entre la Cour de Rome & la République, suppliant ce Prélat de vouloir y employer tous ses soins, & l'assurant qu'ils ne manqueroient pas d'être recompensés d'un Chapeau de Cardinal ; A quoi le Primat fit, dit-on, la réponse ; " Que le bien du Royaume, tant par rapport au spirituel qu'au temporel, étoit l'unique regle de sa conduite ; qu'il n'avoit d'autre vûë que la gloire de sa Patrie, & qu'il ne manqueroit ja- mais au devoir de la Primatie, dût-il le faire toujours en qualité de simple Prélat. Le reste des grands Grenadiers qu'on avoit levés dans ce Royaume, partirent dernièrement avec les Janissaires Polonois pour se rendre à *Dresde*, où ils vont joindre ceux qui y sont déjà.

II. *Dannemarc. Copenhague.* Le Comte de Pello, Ambassadeur de France, donna enfin vers le milieu du mois de Février, une des plus magnifiques fêtes qu'on ait jamais vûë en cette Cour, à l'occasion de la naissance du Dauphin ; divers incidens qui étoit survenus successivement, ayant fait retarder jusqu'alors Son Excellence à la donner. Le Roy a fait une promotion d'Officiers militaires, dans laquelle S. M. éleva à la Charge de General Major de ses Armées, le Colonel Brockenhausen ; & dans une Audience qu'Elle donna sur la fin de Février à Mr. Bestuchef, Ambassadeur de Russie, ce Ministre lui notifia solennellement la mort de l'Empereur Pierre II. son maître, qu'il venoit d'apprendre par un Courier qui lui fut dépêché à ce sujet ; sur quoi la Cour résolut de prendre le même détail pour cette mort, qu'Elle porta ci-devant pour celle de l'Empereur Pierre I. Ayeul de S. M. Czarienne. Le 16. Mars on créa huit Directeurs, un
Secrétaire

Secrétaire & quelques Assesseurs , pour la Compagnie de la *Chine* nouvellement érigée dans ce Royaume , dont le fond se monte déjà à 200. mille rixdales ; & l'on a commencé la vente des Marchandises de cette Compagnie , pour laquelle il paroîtra au premier jour un nouvel Octroi fort avantageux. On lança dernièrement à l'eau deux Vaisseaux de guerre qui étoient sur les chantiers , & par l'essay qu'on en fit , on espere qu'ils seront aussi bon voiliers que ceux des Nations les plus expérimentées en fait de marine. Le 30. Mars on celebra à la Cour avec beaucoup de magnificence l'anniversaire de la naissance du jeune Prince Frederic , qui entra ce jour-là dans sa huitième année , après les complimens que reçurent L. M. & S. A. de tout ce qu'il y a ici de personnes de distinction , ce jeune Prince fut retiré des mains des Dames , qui avoient eu jusqu'alors soin de son éducation , pour le mettre entre celles d'un Gouverneur ; & le même jour on commença à lui former sa maison. Les Cadets de l'Academie du Pays , de même que ceux de la Marine , & tous les Matelots des Vaisseaux de guerre passèrent le même jour en revûe devant le Roy , qui parut très-satisfait de leurs exercices & de leurs mouvemens. On équipe dans les Ports de ce Royaume une nombreuse Escadre ; & 16000. hommes des Troupes de S. M. Danoise , ont reçu ordre de se tenir prêts à marcher au premier avertissement.

III. *Suede. Stockholm.* Le Roy qui assiste avec assiduité aux délibérations du Sénat , tient aussi fort souvent Conseil privé , sans que l'on puisse en pénétrer le secret : On ne parle néanmoins dans ce Royaume d'aucuns préparatifs de guerre , ni de Campemens comme dans les autres Etats de l'Europe ; & la tranquillité & la paix paroissent au contraire

traire s'y affermir tous les jours de plus en plus. Les difficultés qui se rencontrent de tems à autre, au sujet de l'érection d'une Compagnie de la *Chine*, dont on a déjà fait mention dans nos Journaux, font douter qu'elle puisse avoir lieu ; quoique Mr. van Asperen, employe tout ce qu'il a de crédit pour y parvenir. La Cour prit ces jours passés de deuil pour la mort du Czar, qui lui fut annoncée par le Ministre de cette Couronne.

IV. *Moscow*. Le General Jagozinski, ci-devant grand favori du Czar Pierre I., fut mis aux arrêts dans cette Capitale, pour avoir parlé avec trop de liberté de l'élection qui s'étoit faite de la Duchesse Doliairiere de *Courlande* pour remplir le Trône de Russie, & que ce General prétendoit devoir se faire en faveur de la Princesse Elizabeth Petrowna, fille de ce défunt Monarque, pour laquelle il avoit formé une faction. On espere néanmoins que ce Seigneur aura son élargissement après le Couronnement de la nouvelle Czarine, dont le naturel doux & équitable donne des présages d'un Regne également heureux & tranquile. Le 26. Février S. M. Czarienne fit son entrée publique à *Moscow*, au bruit d'une triple décharge du Canon des Ramparts & des Châteaux, d'une décharge de la Mousqueterie des Troupes réglées qui étoient rangées en double haye, & aux acclamations d'une foule innombrable de peuple qui s'étoit rendu sur son passage, & dont toutes les ruës étoient remplies depuis la Porte par où Elle entra, jusqu'au Palais Imperial, où cette Princesse alla descendre. Cette entrée étoit d'une magnificence surprenante, & voici l'ordre qui s'observa dans la marche. 1. Une Compagnie de Grenadiers de la Garde à cheval. 2. Une file de 21. Carosses vuides. 3. La Noblesse à cheval. 4. Les Seigneurs du Conseil Privé

vé, & les Principaux de l'Empire dans des Carosses à six Chevaux. 5. Plusieurs Carosses de la Cour vuides. 6. Quelques autres Carosses avec les Dames venues de *Courlande* à la suite de l'Impératrice. 7. Un Détachement des Chevaliers Gardes. 8. S. M. Imperiale de Russie dans un Carosse à huit Chevaux, précédé de douze Valets de pied, deux Maures & huit Heyduques. 9. Le Prince Wasily Lukiiz Dolgorucki, Conseiller du Conseil Privé ; le Prince Michel Michalowitz Gallitzin, Sénateur, & le General Major Leontiew, qui ont accompagné ici S. M. Cz. suivoient à cheval le Carosse de cette Princesse. 10. Un Détachement des Chevaliers Gardes & de Grenadiers à cheval, fermoient la marche. Plusieurs Arcs de Triomphe avoient été élevés dans les rues, au premier desquels la nouvelle Czarine fut reçue par le Magistrat & par le Corps des Marchands ; au second par une Députation de la Noblesse ; & par les Principaux du Clergé au troisième. S. M. ne fut pas plutôt arrivée au Palais *Kremelin*, qu'Elle alla rendre à Dieu de très-humbles actions de grâces de son heureux voyage, dans l'Eglise de ce Palais, où l'Archevêque de *Novogrod*, lui fit une courte mais éloquente Harangue ; il entonna ensuite le *Te Deum* qui fut chanté à quatre Chœurs de Musique : cette Princesse alla de-là visiter plusieurs autres Eglises, & revint ensuite au Palais, où le Senat, la Noblesse, & toutes les personnes de distinction des deux sexes qui sont en cette Ville, allerent immédiatement après complimenter leur nouvelle Souveraine sur son heureuse arrivée ; & cette Princesse fit au Senat le discours suivant.

MESSIEURS,

JE vous remercie de bon cœur de ce qu'après la vacance du Trône, vous avez eu soin d'établir la succession sur ma Personne, suivant les anciennes Loix de l'Empire : Je promets de maintenir de la maniere la plus forte vos Privileges & vos Dignités ; je vous assure aussi que tous mes fideles Sujets auront lieu de se feliciter les uns les autres d'un Gouvernement doux & paisible, tant qu'il plaira à Dieu de me conserver la vie ; & je promets en même-tems de défendre dans toute son étendue, l'ancienne Religion Grecque, telle qu'elle est établie actuellement dans cette Monarchie, de même que de faire jouir à tous ceux qui font profession d'autres Communions différentes, de la protection qui leur a été accordée par mes Prédecesseurs ; d'étendre aussi le Commerce dans tout l'Empire, & de renouveler pour cet effet tous les Traités conclus avec les autres Puissances étrangères, autant qu'ils ne seront pas contraires aux intérêts de mon Empire.

V. Le Haut Conseil qui avoit fait presenter à la signature de la nouvelle Imperatrice à Mittau par les Députés qui devoient conduire cette Princesse à Moscov, des Articles qui bernoient d'une maniere surprenante la Souveraineté qui de tous tems a été absoluë en Russie, contenoient en substance ; „ Que „ S. M. Imp. ne gouverneroit que de concert avec „ le Haut-Conseil ; qu'Elle ne feroit ni la guerre „ ni la paix sans l'aprobation dudit Conseil ; qu'Elle „ ne pourroit lever des Contributions, imposer „ aucune Taxe, ni de disposer d'aucune Charge „ considerable, que du consentement dudit Conseil ; „ qu'Elle ne pourroit condamner ni faire exécuter „ aucun

„ aucun Noble , a moins qu'il ne parût éviden-
 „ ment qu'il eût mérité le châtimement qu'on lui in-
 „ fligeroit ; qu'on ne pourroit confisquer les biens
 „ d'aucun Gentilhomme , sans être suffisamment
 „ convaincu des crimes qu'on lui impute ; que S.
 „ M. Imp. ne pourroit disposer ni aliéner les Biens
 „ de la Couronne , sans le consentement du Haut-
 „ Conseil ; & qu'Elle ne pourroit pas se marier ,
 „ ni nommer un Successeur que de l'approbation du
 „ Conseil. Les Generaux & la Noblesse accompa-
 gnés du même Conseil voulurent encore présenter
 à la signature de la nouvelle Czarine neuf autres
 Articles , qui ne limitoient pas moins son pouvoir
 que les précédens ; mais le Velt-Maréchal Trubertz-
 koi & le Knees Alexis Czerkaski , Sénateurs , sui-
 vis de 390. Gentilshommes , dont la plupart pos-
 sedent des Charges Militaires ou Civiles , s'étans
 rendus le 3. Avril au Palais de *Kremelin* , firent
 prier l'Imperatrice de vouloir bien prêter l'oreille
 aux nouvelles propositions qu'ils avoient à lui faire ;
 S. M. en ayant d'abord donné avis au Haut Con-
 seil , lui ordonna de venir en Corps dans la grande
 Salle d'Audience , où s'étant rendu , l'Imperatrice
 monta sur son Trône , & le Velt-Maréchal Triu-
 betzkoï entra avec toute la suite , & presenta à S.
 M. un Memoire contenant en substance ; *Que comme*
parmi les Articles qu'Elle avoit signés , il y avoit
plusieurs choses qui pourroient devenir préjudiciables
à l'Empire , ils prioient S. M. de leur permettre de
délibérer encore sur la forme de la Regence : ce qui
leur ayant été accordé , la Czarine se retira , & fit
l'honneur aux Membres du Haut-Conseil de les
retenir à dîner avec Elle. Après le repas le Velt-
Maréchal Trubertzkoï rentra dans la Salle , & repre-
senta de nouveau à S. M. Cz. ; Qu'après une mûre
délibération , ils avoient résolu que le Gouverne-
ment

ment Monarchique étoit le seul qui convint à l'Empire Ruffien ; que pour cet effet ils supplioient S. M. Imp. d'accepter la Souveraineté en entier , & avec la même autorité que l'avoient possédée ses Prédecesseurs. Sur quoi cette Princesse répondit , Que son intention étoit de gouverner ses Sujets en paix & en justice ; mais qu'ayant signé certains Articles , Elle desiroit sçavoir si le Haut-Conseil consentoit qu'Elle acceptât les offres de son Peuple : Les Membres de ce Conseil y ayant donné leur consentement , la Czarine accepta la Souveraineté absolue , & l'on déchira sur le champ les articles qu'Elle avoit signés : Cette Princesse fit ensuite un discours des plus gracieux à l'Assemblée , par lequel Elle déclara qu'Elle seroit toujours une véritable mere de la Patrie , & qu'Elle accorderoit à ses Sujets toutes sortes de grâces ; Après quoi S. M. fit venir le General Jagozinski , & lui fit rendre son Epée & son Ordre ; & reçut ensuite les complimens de tous les Ministres d'Etat & étrangers. Voilà tout ce qui s'est passé de plus remarquable à l'occasion de l'avenement au Trône de Russie , de la Duchesse Douairiere de Courlande : Revenons à présent aux autres particularités.

VI. D'abord après la mort du Czar , son Corps fut embaumé & exposé sur un magnifique lit de parade , dans une des Salles du Palais de *Kremelin* , où il est permis encore actuellement à chacun de l'aller voir : le jour de ses funérailles n'est pas encore fixé ; on dispose néanmoins toutes choses pour cet effet , & l'on assure qu'elles se feront avec la même pompe que celles qui se sont faites à *Petersbourg* en 1725. , pour le Czar Ayeul de S. M. La Princesse fiancée du défunt Monarque est inconsolable de sa mort , & s'est retirée à la Campagne avec le Prince Dolgorucki son pere , pour tâcher de dissiper un peu

peu son chagrin : elle conservera , dit-on , le titre d'Altesse Imperiale , & il lui sera assigné une pension de 5000. roubles , en cas qu'elle ne se marie point. On craint pour la vie de la Princesse ayeule du défunt Czar , dont la mort lui a été si sensible , qu'elle en est tombée dangereusement malade. Peu de tems après la mort de Pierre II. le Baron d'Osterman assura , dit-on , de la part du Senat , le Comte de Wratislaw , Ambassadeur de S. M. Imp. & Cath. qui a reçu ordre de rester encore quelques tems en cette Cour ; " Que le changement de " Regence qui venoit de se faire dans l'Empire " Rusien , n'altereroit en aucune maniere l'union " & la correspondance qui regnoient entre les deux " Empires ; qu'il feroit tous ses efforts pour entre- " tenir la nouvelle Souveraine envers l'Empereur " son Maître dans les sentimens où le défunt Czar " avoit été à cet égard ; d'autant plus qu'il le leur " avoit particulièrement recommandé avant la mort. La nouvelle Czarine signe actuellement toutes les dépêches d'importance qu'on lui présente , & fit dernièrement expedier un ordre signé de sa main , pour faire marcher les 30000. hommes promis à l'Empereur. Elle nomma aussi sous le Commandement du General Lessi , Irlandois , les mêmes Regimens que la feu Czarine Catherine avoit destinés pour aller au secours de S. M. Imp. Deux Exprés consecutifs qui sont arrivés depuis peu à *Moscou* des frontieres de *Perse* , ont apporté la nouvelle que le Prince Thamas , fils du défunt Sophy de *Perse* , après plusieurs avantages remportés sur les Troupes du Sultan Elchereff , s'étoit rendu maître de la Ville d'*Isbahan* , Capitale de ce Royaume ; & que ledit Sultan s'étoit retiré vers les frontieres de *Turquie* , où il attendoit un renfort de Troupes de la part du Grand Seigneur.

ARTICLE VII.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considérable en ANGLETERRE , en HOLLANDE , & aux PAYS-BAS , depuis le mois dernier.

I. **L**ondres. Le 25. Fevrier Leurs Majestés Brit. accompagnées du Duc de Cumberland & des trois Princesses aînées allèrent dîner à *Richmond*, & se promenerent l'après-midi dans les beaux Jardins de ce Château : le soir cette illustre Compagnie étant de retour au Palais St. James, assista à la représentation de l'Opera, qui se fit sur le Theatre du Marché au Foin : le lendemain le Roy, la Reine, le Prince de Galles & les trois Princesses entendirent dans la Chapelle du Palais St. James le Sermon prêché par l'Evêque de *Salisbury*, & dînèrent ensuite en public. Il paroît depuis peu une déduction des raisons alléguées par les *Torris*, qui se plaignent de ce qu'on retient encore cette année au service du Royaume, les Troupes du Landgrave de Hesse Cassel & du Duc de Brunswick-Wolfembutel ; mais la refutation qui en a été faite semble l'emporter sur toutes ces raisons. Un Vaisseau de guerre Anglois a reçu ordre de faire voile de *Portsmouth*, pour aller porter des ordres du Roy Catholique à tous les Gouverneurs des Ports de la Monarchie d'Espagne, de donner au plutôt satisfaction à la Nation Angloise, des pertes qu'elle a souffertes avant le Traité de *Seville* ; & le 2. Mars le Chancelier de l'Echiquier remit aux Communes plusieurs papiers & procédures concernant *Dunkerque*, depuis sa démolition, de même qu'une copie

de la Triple alliance entre S. M. Britannique, le Roy Très-Chrétien, & L. H. P. les Etats Generaux des Provinces Unies.

II. On va former la maison du Duc de Cumberland, qui occupe déjà au Palais St. James l'appartement qu'avoit le Lord Harrington qui partit de Londres le 4. de ce mois pour aller executer une Commission du Roy à la Cour de France, & le Colonel Armstrong revint au contraire en cette Ville avec une reponse très-satisfaisante du Roy Très-Chrétien touchant le Port de *Dunkerque* : Il arriva ensuite un Messager d'Etat dépêché par Mr. Pointz, Ambassadeur de cette Couronne à la Cour de France, avec un gros paquet de Lettres de S. Ex., portans que sur les plaines que ce Ministre avoit faites au Roy, contre les ouvrages qu'on avoit faits à *Dunkerque* pour le rétablissement de ce Port, Mr. de Chauvelin, Garde des Sceaux de France & Secrétaire d'Etat, lui avoit envoyé la Lettre du Roy son Maître, dont voici la copie avec celle de l'ordre donné sur ce sujet par ce Monarque,

L'Envoye à votre Excellence une copie de l'Ordre que le Roy a fait expedier pour faire sur les lieux la recherche la plus exacte. Quoiqu'il ne soit pas nécessaire que nous donnions de nouvelles preuves que nous observerons notre fidélité même jusqu'à la moindre pointille, je suis assuré que cette nouvelle marque de notre exactitude, sera très-agréable au Roy de la Grande-Bretagne & à la Nation. Nous ne donnerons absolument jamais aucune occasion, pour laisser quelque doute à cet égard ; & je prie votre Excellence d'être persuadée que personne ne peut l'honorer d'avantage que je l'honore.

CHAUVELIN.

DE LA PART DU ROY.

MR. Capitaine des Vaisseaux du Roy est commandé de se rendre incessamment à *Dunkerque*, pour y dresser un état exact de la situation présente du Canal & du Port de ladite Ville, & en faire rapport à S. M. Le Roy ordonne audit Sr. de faire raser tous les Ouvrages, qui pourroient avoir été faits contre les Traités d'*Utrecht* & de *La Haye*, dont il trouvera la copie ci-dessous. S. M. commande & ordonne aussi au Gouverneur, au Commandant de cette Place, aux Intendans, Ingénieurs & à tous autres, ses Officiers & Sujets, de donner, en cas de besoin, toute l'assistance nécessaire, pour l'exécution de ce présent ordre. Fait à Versailles le 27. Fevrier 1730. Signé LOUIS, & plus bas PHELIPEAUX.

Les Communes presenterent ensuite une Adresse au Roi, pour remercier S. M. de ce que par ses instances Elle avoit obtenu du Roi Très-Chrétien la démolition des nouveaux Ouvrages faits au Port de *Dunkerque*, à laquelle l'Orateur leur fit la réponse suivante de la part du Roi.

MESSIEURS,

TE vous remercie de cette Adresse qui m'est fort agréable; & je ne doute point que le Roi Très-Chrétien, suivant la fidélité qui subsiste entre les deux Couronnes, ne fasse efficacement exécuter les ordres qu'il a donnés à mes instances, de démolir les Ouvrages qui ont été faits par les Habitans de *Dunkerque* contre les Traités d'*Utrecht* & de *La Haye*.

Les Colonels Lascelles & Armstrong ont reçu ordre de se rendre à *Dunkerque* pour assister en qualité de Commissaires du Roi à la démolition des ouvrages dont nous venons de parler.

III. Le 6. Mars il se fit à *Londres* l'ouverture d'une Academie pareille à celle qui est établie à *Paris*, on y prononça trois discours, le premier en Latin, le second en François, sur la beauté de cette Langue pour l'utilité de la Nation Angloise, & le troisième fut un Poëme burlesque dans le stile de *Scaron*, en Langue Angloise, intitulé *Nimrod*, ou, *La Tour de Babel*; ce dernier doit être continué toutes les semaines par souscription. Le 12. la Reine étant entrée dans la quarante-sixième année de son âge, L. M. reçurent à cette occasion les complimens des Ministres d'Etat & étrangers, & des principaux Seigneurs & Dames de la Cour & de la Ville, qui avoient quitté le deuil ce jour-là, pour se rendre au Palais *St. James*, en habits de fête, selon l'ordre qu'ils en avoient reçu: il y eut le lendemain des réjouissances à la Cour, & un grand Bal qui ne finit que vers le matin du jour suivant; & le Vicomte de *Towshend* traita le même jour à dîner tous les Ministres étrangers & plusieurs personnes du premier rang. Les ordres ont été expédiés d'établir à *Gibraltar* & à *Port-Mahon* un Gouvernement Civil pareil à celui de *Londres*, & cela sur le rapport d'un Comité composé de plusieurs Seigneurs du Conseil, & des Commissaires du Commerce & des Plantations qui avoient délibéré sur cette affaire.

Le 4. Avril le Roi s'étant rendu dans la Chambre des Seigneurs avec les cérémonies accoutumées, y manda les Communes, & donna son consentement à dix Actes, dont les trois suivans sont les plus remarquables, & qui avoient souffert plusieurs débats dans les différentes Séances qui s'étoient tenues à ce sujet.

Acte pour punir les Mutins & Déserteurs.

Acte pour prévenir, & défendre aux Sujets de S. M. de prêter de l'argent à aucun Prince ou Etat étranger.

Acte pour réparer des chemins publics.

S. M. se retira ensuite au Palais St. James de la même manière qu'Elle. en étoit venue, & le 9. la Cour quitta le deuil qu'elle portoit pour la mort de la Margrave Douairière d'Anspach belle-sœur de la Reine. Le Vaisseau le Prince Frederic, dont il a si souvent été fait mention dans ces Mémoires, ayant été relâché par les Espagnols, arriva enfin à Plymouth vers le commencement de ce mois avec toute sa Cargaison, qui consiste en 2901. Balles de Caffé avec d'autres marchandises & plusieurs Drogues inconnues, revenant de Mocha & de Bombay.

V. Irlande. Dublin. Le Parlement de ce Royaume a témoigné au Roi de la Grande-Bretagne, par une Adresse de félicitation présentée depuis peu à S. M., la joye & la satisfaction qu'il concevoit de la paix conclüe en dernier lieu avec l'Espagne, & que le Lord Carteret Viceroi envoya dernièrement à la Cour, la voici.

TRES-GRACIEUX SOUVERAIN,

Nous les très-humbles & très-fidèles Sujets de V. M. les Communes d'Irlande assemblées en Parlement, demandons la permission de féliciter V. M. sur la conclusion heureuse d'une Paix entière avec l'Espagne; Paix, dont nous retirerons sans doute par la bonté de V. M. l'avantage commun avec vos autres Sujets. Plus nous pensons aux malheurs d'une guerre, dont l'événement est toujours incertain, plus nous admirons la sagesse de V. M. de nous procurer les bénédictions & l'accroissement du Commerce & des ri-

cheffes qui en sont les suites.

Comme pendant tout le cours du Regne de V. M. nous avons eu de grandes & frequentes marques de vôtre bonté , nous ne scaurions négliger en cette occasion de vous faire nos très-sinceres remerciemens du soin constant & infatigable que V. M. prend pour le bonheur & la prosperité de ses Sujets.

Nous tâcherons de nous rendre un peuple heureux sous le Gouvernement d'un si bon Prince , en observant toutes les occasions de témoigner que nous sommes les très-humbles & obéissans Sujets de V. M.

V. Hollande. La Haye. Les ordres ont été donnés à 18. Bataillons & 32. Escadrons des Troupes de cet Etat , de se tenir prêts à marcher au premier avertissement , & de se pourvoir auparavant de toutes les choses nécessaires à entrer en campagne : les Seigneurs de la Regence sont aussi très-souvent en conference sur les affaires de la conjoncture presente , de même que les Ministres étrangers , & l'on ne communique rien de tout ce qui se passe dans ces Assemblées : On reçut ici ces jours passés l'agréable nouvelle que les differends entre L. Maj. Britannique & Prussienne avoient été ajustés à l'amiable ; & que le Dey de la Republique d'Alger avoit fait relâcher quatre Bâtimens Hollandois revenans du Levant , enlevés par les Corsaires dans le cours de l'année presente ; ce qu'il avoit accompagné d'une Lettre d'explication adressée à L. H. P. les Etats Generaux des Provinces Unies , dont voici la traduction.

A Nos Amis les Etats Generaux des Provinces Unies , que le Tout-Puissant veuille rendre encore plus Grands , & leur accorder Salut jusqu'à la fin. Après nos complimens amiables & nos prieres
pour

pour vous , nous nous informerons de vôtre santé , & nous prions le Grand Dieu , de nous donner à tous ce qui nous est nécessaire , & que nôtre Paix & Amitié puisse être éternelle. Chers Amis , nous vous donnons avis , que dans cette année deux de nos Vaisseaux , qui étoient allez en course , ont rencontré en Mer deux de vos Bâtimens Marchands , nommez Flutes , & deux Fregates , pourvus de vieux Passeports ; Les Capitaines de nos Capres n'étant pas biens informez à leur départ , les ont envoyez ici par ignorance ; Mais aussi tôt qu'ils furent revenus , nous les en avons reprimandés , & leur avons dit , qu'ils doivent sçavoir que tous Hollandois revenans de Turquie , des Indes ou d'ailleurs , pouvoient retourner librement en Hollande sur leurs anciens Passeports pendant six mois ; Mais que ceux qui venoient directement de Hollande , devoient être pourvus de nouveaux Passeports ; Ils nous ont répondu , qu'ils n'avoient pas eu de nous à cet égard des Instructions assez claires ; Surquoi nous vous notifions , que nous avons appellé devant nous les Capitaines de vos Bâtimens Marchands , & leur avons demandé , si on leur avoit rendu l'argent enlevé & les autres choses ; Ils nous ont répondu qu'oïi , & nous leur avons fait signer les Reçus ci-joint , que nous vous envoyons , afin que vous puissiez connoître nos bonnes intentions , & pour vous délivrer de toutes plaintes desdits Capitaines. Enfin , Chers Amis , lorsqu'il plaira à Dieu que vous nous envoyez les Mâts qui nous ont été promis de vôtre part , nous vous prions instamment d'y joindre quatre Pompes & huit Ancres , de la même sorte & qualité que le Consul , vôtre Esclave , nous a promis de vous marquer. Nous prions le Tout-Puissant , que nôtre Paix puisse être éternelle , & se passe en affection & amitié , Amen , &c. L'année de nôtre Prophète. 1147. , le 17. de Gemasie-Ouwel , ou Decembre 1729.

VI. *Pays-Bas. Bruxelles.* Le 2. Mars arriva en cette Ville le R. Pere Hartman de Brixen, General des Capucins, après avoir fait quelque séjour à *Tournay* dans le Couvent de son Ordre : Mr. le Comte de Visconti, Grand Maître de la Maison de la Ser. Archiduchesse Gouvernante des Pays-Bas, envoya un Carosse à six Chevaux avec son premier Gentilhomme, pour complimenter ce General à une demie lieuë de cette Ville de la part de S. A. S. ; le Nonce du Pape, le Duc d'Urfel, le Prince de Hornes, le Marquis de Los Rios, & plusieurs autres personnes de distinction firent la même chose, & conduisirent le R. P. Brixen par les principales rues de *Bruxelles* jusqu'à une certaine distance du Couvent des Capucins, où ayant mis pied à terre, il embrassa la Croix qui précédoit la Communauté, & y entonna le *Te Deum* qui fut continué jusqu'à l'Eglise ; après quelques prières, les Religieux vinrent lui témoigner leur soumission & leur obéissance par un baiser de main & du Cachet de l'Ordre. Le lendemain ce General fut admis à l'Audience publique de la Ser. Archiduchesse qui lui fit un accueil très-gracieux : Les Archers & les Hallebardiers étans rangés en haye sur son passage, & la Grande Garde sous les Armes, Tambours battans & Drapeaux déployés. Le 4. le R. P. Brixen commença ses visites aux Princes & autres personnes les plus qualifiées qui sont en Ville, par celle du Nonce, avec qui il eut une assez longue conference : Les Supérieurs des Ordres Religieux vinrent l'après-midi le complimenter sur son heureuse arrivée : & s'étant ensuite rendu au College des Jesuites, il y vit la representation d'une très-belle piece composée sur le même sujet.

VII. Mr. de Beaufe, Ingénieur General & Gouverneur de *Lierre*, partit le 4. de *Bruxelles* pour se rendre

rendre à *Luxembourg*, avec ordre d'y faire incessamment perfectionner les nouvelles Fortifications : Ce General, depuis son arrivée en cette Ville, fait travailler avec chaleur tant aux ouvrages déjà commencés qu'à plusieurs autres nouvellement tracés, dont la perfection rendront cette Place une des plus importante Fortereſſes de l'Europe, & la mettront en état de résister à tout ce qui pourroit s'y entreprendre. Le Cardinal d'Alsace n'ira, dit-on, pas à *Rome* assister à l'élection d'un nouveau Pape, quoiqu'il en ait reçu ordre de l'Empereur ; S. Em. s'en étant excusée par une déclaration sous serment faite par les Medecins, que ses infirmités ne lui permettoient pas d'entreprendre un si long & si pénible voyage ; & en ce cas il n'y aura que quatre Cardinaux Sujets de S. M. Imp. qui se rendront au prochain Conclave. Le 11. Avril la Ser. Archiduchesse Gouvernante prit un deuil de trois mois pour la mort de Pierre II. Czar de Moscovie qui lui fut annoncée quelques jours auparavant ; & le Nonce du Pape ayant appris la veille celle de Benoît XIII., il fit d'abord ôter les armes de ce Pontife de dessus la porte de son Hôtel, pour y placer celles du Siege vacant.

A R T I C L E V I I I.

Qui contient les Naissances, Mariages & Morts des Princes & autres Personnes illustres depuis le mois dernier.

I. **N** *Naissances.* La Comtesse, Epouse du Comte Wolfgang George Castel est accouchée d'un fils à *Francfort* ; Et la Comtesse de Nassau-Weylbourg est aussi accouchée d'une fille dans la même Ville.

Le

Le premier Avril la Comtesse de Visconti accoucha heureusement d'une fille à *Bruxelles*.

La Marquise de Carnarvan Epouse du Marquis de ce nom , est accouchée à *Londres* d'une fille.

II. *Mariages*. Le Marquis de Bevilaqua, Ferrarois, épousa le 19. Mars à *Bologne* , la fille du Marquis François Popoli.

Le Prince Wienowski a épousé à *Warsovie* la Comtesse Douïairiere de Flemming.

III. *Morts*. Madame de Seymour, proche parente du Duc de Sommerfet est morte à *Londres* : cette Dame laisse de grands biens à ses héritiers.

Le 15. Fevrier mourut à *Rome* le Cardinal Anfidei, dont le Corps fut transporté dans l'Eglise de St. Augustin, pour y être inhumé.

Mr. le Duc de Caderouffe est mort à *Paris* âgé de 83. ans.

Les Abbeſſes de *Pré*, Ordre de St. Benoît, Diocese de *Mans* ; & de *Rieunefſe* Ordre de Cîteaux, Diocese de *Carcaſſonne* , ſont auſſi mortes dans la même Ville.

Le 25. mourut à *Venise* Mr. Pierre Zen , Procureur de St. Marc.

Il est mort des ſievres regnantes à *Bologne* le Comte Louis Boccadifferro , Chanoine de l'Eglise Cathedrale de cette Ville , de même que le jeune Martelli , un des Secretaires du Sénat.

Le 21. mourut à *Rome* le Pape Benoît XIII. dans la 82. année de ſon âge , & la ſixième de ſon Pontificat : *Voyez l'Article d'Italie de ce Journal*.

Une heure avant la mort du Pape , mourut auſſi dans la même Ville le Cardinal Pipia , ci-devant General des Dominicains , & grand ami de S. S. dont il étoit créature.

Le Senateur Baldaſſar , Préſident du Conſeil de *Lucerne* est mort dans cette Ville.

Mr.

Mr. Barloet, Amiral au service du Roy de Danemarck, est mort à *Copenhague*.

La Duchesse Doüairiere de Bolton, qui étoit la troisiéme épouse du Duc de ce nom, est morte à *Londres*.

Le Chevalier Banchieri, frere du Cardinal de ce nom, mourut à *Pistoja* en *Toscane* vers le milieu de Mars.

Mr. Laghi, Archevêque de Spalato est mort à *Rome*.

L'Evêque de Macera, qui étoit nommé à l'Archevêché de Salerne, est mort dans son Diocése.

Mylord Annadale, Pair de la Grande Bretagne, est mort à *Naples* d'une attaque d'apoplexie.

Le 25. mourut à *Rome* Mr. Olivieri, Vice-Châtelain du Château St. Ange, après quelques jours de maladie.

Le Comte de St. Julien est mort à *Naples* après une longue maladie.

Mademoiselle Corcelli, ci devant premiere fille d'honneur de la feu Duchesse de Brunswich, est morte à *Paris*, & laisse plus de 400. mille livres en argent à ses héritiers.

Le 28. mourut à *Rome* le Pere Tamburini, General des Jesuites.

Le Duc de Monteleon est mort à *Naples* âgé de 80. ans.

Le 25. Mars le Comte de Caraman, Lieutenant General des Armées du Roi de France, mourut à *Paris*, dans la quatrevingt-cinquiéme année de son âge.

Le 26. la mort enleva à *Hesse-Cassel* le Landgrave de ce nom. Voyez l'Article de *Hesse-Cassel*.

La fille du Prince de Menzikoff, qui a ci-devant été promise au Czar de Moscovie, vient de mourir en *Siberie*, où elle fut releguée avec son pere, au

commencement du Regne de Pierre II.

Le Marquis de Fimarcon Lieutenant-General du Roussillon, & Gouverneur de *Mont-Louis*, est mort depuis peu à *Paris*.]

Le Marquis Jean-Baptiste Multi, neveu du Cardinal Corradini, est mort à *Rome* depuis quelques jours.

Le frere du Prince Lobkowitz, qui étoit General Major des Armées de l'Empereur, est aussi mort depuis peu à *Naples*.

Le 7. la mort enleva à *Paris* la Marquise de la Fare, dans sa 34. année.

La Vicomtesse de Galloway sœur du Duc de Rutland mourut à *Londres* le premier Avril.

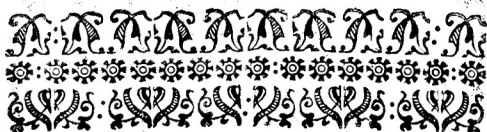
F I N.

T A B L E

D E S A R T I C L E S

Du mois d'Avril 1730.

ARTICLE I. <i>Litterature.</i>	281
ARTICLE II. <i>Espagne & Portugal.</i>	282
ARTICLE III. <i>Italie.</i>	294
ARTICLE IV. <i>France.</i>	308
ARTICLE V. <i>Allemagne.</i>	320
ARTICLE VI. <i>Pologne & Nord.</i>	334
ARTICLE VII. <i>Angleterre , Hollande & Pais- Bas.</i>	343
ARTICLE VIII. <i>Naissances , Mariages & Morts.</i>	351



PRIVILEGIUM

Sacræ Cæsareæ & Catholicæ
Majestatis.

CAROLUS SEXTUS Divinâ favente clementiâ Electus Romanorum Imperator semper Augustus, ac Germaniæ, Hispaniarum, Hungariæ, Bohemiæ, Dalmatiæ, Croatiæ, Sclavoniæ &c. Rex, Archidux Austriæ: Dux Burgundiæ, Styriæ, Carinthiæ, Carniolæ, & Wittenbergæ; Comes Tyrolis. Agnoscimus & notum facimus tenore præsentium universis: quòd cum Augustæ Majestatis Nostræ Imperialis Clementiæ Noster, Sacrique Imperii fidelis dilectus ANDREAS CHEVALIER Bibliopola & Typographus Luxemburgensis demississimè supplicaverit, ut Privilegium impressorium, quod eidem pro libello menstruo, cui titulus: *La Clef du Cabinet* in idiomate Gallico anno millesimo septingentesimo decimo sexto die decima Februarii ad decennium clementer impertiti sumus, ob lapsum temporis adhuc ad sexennium benignè extendere dignaremur. Nos æquis ejusdem precibus clementer annuendum censuerimus. Idcirco omnibus & singulis Typographis, Bibliopolis, Bibliopægis, aliisque Librariam negotiationem exercentibus, firmiter inhibemus, ne quis prædictos libel-

lōs per sex annorum spatium ab hodierna die computandum, in Sacro Romano Imperio, Regnisque ac ditionibus nostris hæreditariis simili aut alio typo, vel formâ, aut sub quovis alio prætextu recudere vel aliò recudendos dare, alibive impressos apportare, vendere, vel distrahere clam vel palam citra voluntatem & absque prænominati ANDRÆ CHEVALIER, ejusve hæredum, expresso & in scriptis obtento consensu præsumat; si quis verò interdictum hoc nostrum Cæsareum violare aut transgredi ausus fuerit, eum non modo ejusmodi exemplaribus petperam quippe reculis & adductis à supra memorato CHEVALIER ac ejus hæredibus ubicumque sive propriâ authoritate, sive Magistratûs auxilio vindicandis de facto privandum, sed pœna insuper quinque Marcatum auri puri Fisco nostro Cæsareo & parti læsæ ex æquo pendenda decernimus irremissibiliter mulctandum, dummodo tamen præfati Libelli bonis moribus, Sacrique Imperii Constitutionibus contrarii quidpiam non contineant, ac quinque exemplaria singulis mensibus ad Arcanam nostram Cancellariam Imperialem Aulicam tempestivè sumptibus impetrantis transmittantur. Mandamus proinde universis & singulis nostris, Sacrique Imperii & Regnorum ac Dominiorum nostrorum hæreditariorum subditis & fidelibus dilectis cujuscumque statûs, gradûs ordinis aut dignitatis existant, tam Ecclesiasticis quàm sæcularibus, præsertim verò in Magistratu constitutis, aliisque Jus & Justitiam administrantibus, ne quemquam Privilegium hoc nostrum temerè & impunè transgredi patiantur, quin potius transgressores præscriptâ pœnâ plecti, ac aliis modis idoneis coerceri curent: quatenus & ipsi eandem mulctam incurrere noluerint. Harum testimonio litterarum manu nostrâ subscriptarum, & Sigilli nostri Cæsarei appensione muni-

tarum. Datum in Civitate nostra Vienna die vigesima Martii, anno millesimo septingentesimo vigesimo septimo, Regnorum nostrorum Romani decimo sexto, Hispanicorum vigesimo quarto, Hungaricæ & Bohemicæ verò pariter decimo sexto.

CAROLUS.

(L. S.)

Vt. FRID. CAR. COM. DE
SCHONBORN.

Ad Mandatum Sacræ Cæsareæ
Majestatis proprium.

P. W. NOB. DOM. DE GEORCENTHAL.